LES FRERES MINEURS
À
QUÉBEC

LES

FRERES MINEURS
A QUEBEC

1615—1905



Simple coup d'oeil historique



par le P. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M.



QUEBEC
COUVENT DES SS. STIGMATES

Imprimerie DUSSAULT & PROULX

Permis d'imprimer,
† LOUIS-NAZAIRE, arch. de Québec.

FR. COLUMBAN-MARIE DREYER, Com. Prov.
25 janvier 1905.

AVANT-PROPOS

Nous avons écrit ces pages en pensant qu'elles pourraient être agréables aux amis des Récollets et de leurs successeurs ainsi qu'aux amis de l'histoire. Les uns et les autres voient dans la fondation des Frères Mineurs à Québec, un retour et une restauration. C'est ce que diront les pages qui vont suivre. Elles n'ont pas la prétention de renfermer tout ce qui se rapporte à l'histoire franciscaine en Canada ni même à Québec. Elles sont un *simple coup d'œil historique* sur le passé et le présent. Dans sa concision cependant, cet aperçu est, croyons-nous, assez précis pour constituer la trame de l'histoire des Frères Mineurs dans la vieille capitale de la Nouvelle-France.

Québec.—Couvent des Stigmates.
14 janvier 1905



Couvent des Stigmates, Québec, vu de l'ouest



LES FRERES MINEURS A QUEBEC ❧ 1615-1905

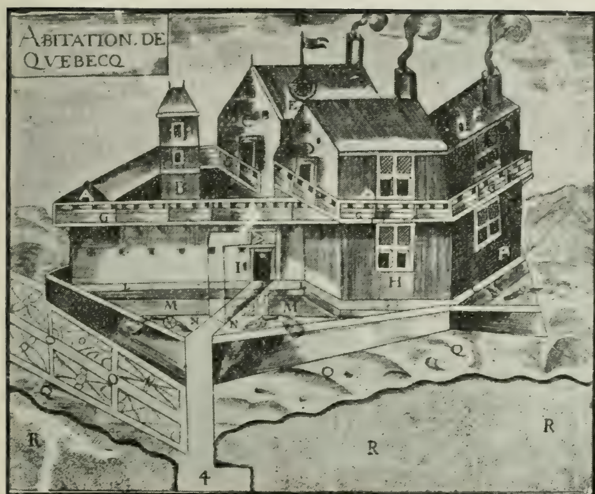
CHAPITRE I

QUÉBEC
1600-1615

Lorsque la main de l'homme opère ses œuvres, quelquefois elle fait injure à la nature, souvent elle l'embellit, parfois elle la transforme. Si on s'arrête aujourd'hui à considérer la ville de Québec, dont une partie s'étale mollement sur la plaine, au pied du pro-

montoire, tandis que l'autre se cramponne solidement au flanc nord et nord-ouest du Cap Diamant, en couronne même le sommet, et puis, que la pensée, remontant le cours des âges jusqu'en 1600, nous représente dans toute sa sauvage réalité le site de la vieille capitale, le contraste est complet ; c'est une transformation.

Quand le navigateur, en voie d'exploration, remontait le St-Laurent, tout au commencement du XVII[e] siècle, les rives du grand fleuve lui apparaissaient d'abord stériles, puis elles se paraient d'une frêle végétation, bientôt enfin elles se couvraient de superbes forêts mystérieusement silencieuses. Et lorsqu'il atteignait l'extrémité sud de l'île d'Orléans, apparaissaient à ses regards une vaste baie, et, dominant cette baie, le Cap Diamant, roc escarpé de la cime duquel la forêt ondoyante descendait en flots pressés vers la rivière St-Charles pour remonter jusqu'au sommet des Laurentides. L'effroi et l'admiration devaient se partager le cœur de celui qui se trouvait pour la première fois en présence d'une nature si majes-



L'Habitation

A. Magasin.—B. Colombier.—CD. Corps de logis.—E. Cadran.—F. Forge.—G. Galeries.—H. Logement de Champlain.—I. Porte de l'habitation avec pont-levis.—L. Promenoir de dix pieds de large. M. Fossé.—N. Plateforme pour les canons.—P. Cuisine.—O. Jardin de Champlain.—Q. Place allant jusqu'au fleuve.—R. Le fleuve Saint-Laurent.

tueuse et si sauvage à la fois. Le grand fleuve n'a rien perdu de sa majesté, le Cap Diamant ne s'est point abaissé, mais la forêt a disparu pour faire place à une ville, et une transformation complète s'est effectuée. Honneur à l'homme qui le premier mit la main à cette œuvre ; tout le monde au Canada sait son nom : Samuel de Champlain, hardi marin, guerrier habile, civilisateur remarquable, enfant de la France, tout dévoué à son roi et à son Dieu. [1] Dans ses courses maritimes le long des côtes de l'Amérique du Nord et jusque dans le St-Laurent, une grande idée avait traversé l'esprit de cet homme. Champlain avait entrevu, sur les bords du grand fleuve, une nouvelle France qui serait le foyer lumineux de la civilisation et du salut pour les indigènes du pays.

Nous voici au printemps de 1608. Un navire vient de jeter l'ancre dans le bassin de

(1) Nous n'oublions pas Jacques Cartier ; au célèbre marin breton appartient la gloire incontestée de la découverte du Canada ; à Champlain l'honneur d'en avoir fait une Nouvelle-France.

Québec. Trente hommes en descendent, puis un autre apparaît, donne des ordres, examine la position, considère le terrain, semblant chercher un lieu propice pour s'y fixer. Les jours suivants, tout le monde est à l'œuvre ; les arbres tombent sous les coups redoublés. Quel est cet homme et que font ces ouvriers ? Cet homme, chacun l'a reconnu, c'est Champlain et ces ouvriers marquent sur son ordre le site d'une capitale, ils fondent Québec, et la France pose son empreinte durable sur le sol canadien.

En quelques mois, une construction s'éleva sur la grève. Champlain l'appelle « L'habitation. » Elle « se composait de trois corps de logis à deux étages, chacun pouvant mesurer trois toises de long sur deux et demi de large. Le magasin seul avait six toises sur trois, avec une cave de six pieds. Champlain logeait dans le même édifice que les ouvriers, mais à l'étage inférieur. L'autre corps de logis servait aux ouvriers et au dépôt des armes et munitions. Dans une allonge située en arrière des chambres de Champlain, quelques artisans couchaient à côté de la forge. Tout autour de

l'habitation une galerie de dix pieds de large servait de promenoir. Un fossé de quinze pieds de large et creux de six pieds, devait protéger la vie des colons contre les agressions des sauvages. Champlain fit dresser en dehors du fossé plusieurs pointes d'éperon où il disposa des pièces de canon » [1]. Traversons un jardin allant de l'habitation au pied du promontoire et nous aurons parcouru toute la ville de Québec de 1608. N'importe, si Champlain n'avait pas rencontré des obstacles de tout genre, son œuvre patriotique et civilisatrice aurait progressé rapidement, et « Québec, vingt ans après sa fondation, aurait été autre chose qu'un bourg misérable [2]. »

De 1608 à 1615, Québec changea peu d'apparence. La population, décimée par le scorbut pendant l'hiver de 1608, compta vingt six hommes en 1611, et alla depuis, en augmentant, mais lentement.

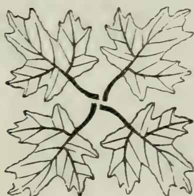
Le grain de froment jeté en terre ne germe

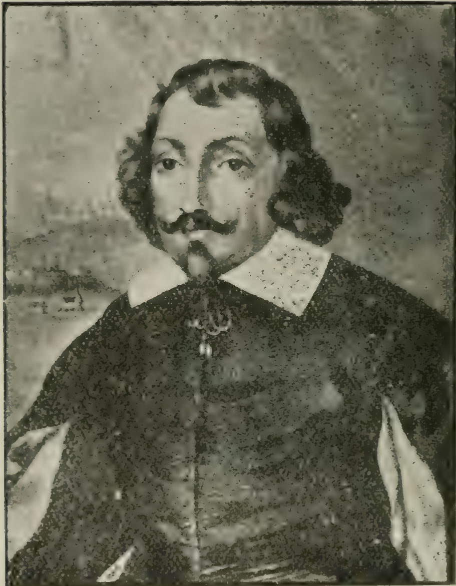
---

(1) *Champlain.*—N.-E. Dionne, p. 223.

(2) *La Nouvelle-France.*—N.-E. Dionne, p. 18.

pas tout de suite, mais quand il a poussé, il donne parfois cent pour un. La petite colonie de Champlain a eu des commencements humbles et pénibles, mais un jour, elle s'étendra du golfe St-Laurent à celui du Mexique, et Québec sera la capitale de cet immense empire.





Samuel de Champlain

CHAPITRE II

CHAMPLAIN ET L'ÉVANGÉLISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE.

En fondant Québec, Champlain avait eu en vue, « la gloire de Dieu,» et « la renommée des Français » [1]. Celle-ci était déjà parvenue au sein de nombreuses tribus sauvages. Grâce aux voyages et découvertes que le hardi explorateur saintongeois avait faits dans le pays, grâce à son savoir faire avec les indigènes, la France s'était attaché les Hurons,

(1) *Champlain.*—Œuvres publiées par l'abbé C.-H. Laverdière, 2e édition, vol. IV, p. 2.

les Algonquins et les Montagnais, et son influence s'étendait toujours. La colonie de Québec était destinée à propager encore et à maintenir haut et ferme le bon renom de la France. Alors Champlain estima que le temps était venu de compléter son entreprise en faisant l'œuvre de Dieu, en procurant des missionnaires à la Nouvelle-France. Il y pensait depuis longtemps et il dit lui-même qu'il se serait fait un reproche de ne pas s'en occuper. Mais les obstacles étaient grands. Les marchands qui trafiquaient au Canada comptaient parmi leurs membres des huguenots ou protestants. Ce mélange, en ces temps où les guerres de religion avaient jeté l'effervescence dans les esprits, et suscité dans la Mère-Patrie la fameuse ligue qui empêcha Henri IV protestant de monter sur le trône de France, ce mélange, autorisé, pour ne pas dire favorisé par le même Henri IV devenu catholique, eut des conséquences désastreuses pour les établissements français de l'Acadie et du Canada. La situation avait un peu changé en 1614, quand le fondateur de Québec résolut d'envoyer des

missionnaires dans la colonie. Louis XIII régnait ; Champlain, lui-même, avait alors plus d'influence et son pouvoir était plus grand, car le Prince de Condé venait d'être nommé vice-roi de la Nouvelle-France et il l'avait choisi pour son lieutenant. D'ailleurs pour arriver à ses fins, le vaillant soldat de Dieu et de la France déploya une grande activité, fit preuve d'une habileté remarquable et d'une persévérance peu ordinaire. Il convainquit les marchands qu'une société rendrait leur commerce au Canada et plus sûr et plus avantageux. La société fut fondée, et si elle fut loin d'être parfaite, elle eut ceci de bon, qu'elle s'engagea enfin à noûrrir et à passer tous les ans six missionnaires dans la colonie naissante.

Cela fait, Champlain se mit à la recherche de religieux « qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu, pour les persuader d'envoyer ou se transporter dans ce pays et essayer d'y planter la croix ou du moins y faire ce qu'y serait possible selon leur vocation » [1]. Il con-

(1) *Champlain.*—Œuvres, éd. déjà citée, p. 2.

sulta les personnes qu'il estima être capables de l'aider, en particulier « le sieur Houel, secrétaire du roi et contrôleur général des Salines de Brouage, homme d'honneur, pieux, zélé pour les œuvres religieuses et bien connu par le fondateur de Québec. Ce distingué personnage lui dit qu'il connaissait de bons Pères religieux de l'Ordre des Récollets avec qui il était familier, qui condescendraient aisément à entreprendre le voyage du Canada » [1]. Les Récollets ainsi recommandés étaient ceux de la Province de l'Immaculée Conception en Aquitaine. Champlain et son conseiller s'adressèrent au P. Provincial de cette Province, le P. Bernard du Verger, « religieux d'une grande vertu et d'un vrai talent, puissant en œuvres et en paroles ; ce saint homme reçut avec d'autant plus de joye cette proposition, qu'il était tout de feu et de zèle pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes » [2]. Mais cet

---

(1) *Champlain.*—N.-E. Dionne, p. 345.

(2) Leclercq.—*Premier établissement de la foi en la Nouvelle-France.*—v. 1, p. 31. Paris, 1691.

ardent ouvrier du Seigneur se heurta à des difficultés qui firent échouer l'entreprise. En 1619 les Récollets d'Aquitaine seront plus heureux et iront évangéliser l'Acadie.

Champlain ne perdit pas de temps et s'adressa encore aux Récollets, à ceux de la Province de St-Denis ou de Paris. La réunion des Etats-généraux du royaume avait attiré dans cette ville un grand nombre de prélats, cardinaux, archevêques et évêques. Il leur fit connaître son projet en sollicitant leur approbation. Tous donnèrent leur appui et lui remirent quinze cents livres pour se procurer des chapelles portatives, des ornements d'église et autres choses nécessaires à la mission. Par ailleurs, la Province de St-Denis agréa la demande et Champlain eut la joie de voir quatre Récollets s'embarquer au printemps de 1615 pour la Nouvelle-France. Mais avant de les suivre dans leur long voyage, demandons-nous ce qu'étaient les Récollets.



Saint François d'Assise, de Fra Angelico

CHAPITRE III

LES RÉCOLLETS

Les Récollets étaient des Frères Mineurs, de vrais enfants de S. François et appartenaient à la grande famille de l'Observance.

Avec le temps une division s'était opérée au sein de l'Ordre Séraphique. D'un côté, les Religieux zélés pour la sainte Pauvreté, caractère propre à la Famille Franciscaine ; de l'autre, les mitigés qui usaient des dispenses obtenues du Saint-Siège ; ceux-ci furent appelés Conventuels et les premiers méritèrent par leur fidélité à la Règle, le nom d'Observants. C'est de leurs rangs que sortit, vers 1528,

le fondateur des Capucins, Mathieu Baschi ; plusieurs anneés après il revint dans l'Observance et y mourut en odeur de sainteté en 1552. Léon X sépara complètement les Conventuels des Observants et reconnut à ceux-ci le nom pur et simple de Frères Mineurs.

Plus tard, et toujours dans le but, très louable, d'ailleurs, de mener une vie sur certains points plus austère, des fractionnements s'effectuèrent dans la famille de l'Observance. Parmi eux se placent les Récollets. Ce nom vient du mot Récollection qui servait à désigner certains couvents destinés aux Religieux qui se sentaient attirés vers une vie plus rigide et plus retirée. Dès 1480, on trouve de ces couvents en Portugal. En 1502, un Chapitre tenu en Castille ordonna que dans toutes les Provinces d'Espagne on assignerait, sous le nom de maison de récollection, quelques couvents, à ceux qui voudraient observer la Règle avec plus de rigueur que dans les autres communautés. Cet usage s'introduisit en France où il s'établit de ces couvents dès 1517. Le Chapitre tenu à Paris en 1530 sanctionna ce genre de vie et

désigna pour les mêmes fins plusieurs couvents. Ces maisons se multiplièrent et furent organisées d'abord en Custodies et plus tard en Provinces. En 1615, à l'époque où ils mettaient le pied sur les bords du St-Laurent, les Récollets avaient, en France, quatre Provinces, celles de Bretagne, de St-André, de St-Bernardin et de St-Denis. L'année suivante la Province de l'Immaculée Conception en Aquitaine recevait à son tour l'érection canonique. Les Récollets formèrent encore cinq autres Provinces, ce qui porta à dix, leurs Provinces en France, à la date de 1750. Les Récollets furent en grande estime dans le royaume très chrétien ; d'ailleurs ils « se montrèrent toujours par leur science, leur zèle et leurs vertus, dignes d'être les enfants de saint François et les disciples de Scot et de saint Bonaventure. Fidèles à l'école franciscaine qui cherchait toujours à publier l'amour de Dieu pour les hommes et les gloires de la Sainte Vierge, les Récollets comme aussi les Observants, furent des premiers à soutenir, contre le courant des opinions Jansénistes la dévotion au Sacré-Cœur

de Jésus » [1]. Plusieurs d'entre eux occupèrent les meilleures chaires de Paris ; enfin un grand nombre suivirent les armées françaises de terre et de mer en qualité d'aumôniers militaires.

L'existence des Récollets ne fut pas une source de divisions pour la Famille Séraphique. L'Ordre Franciscain n'en demeura pas moins uni substantiellement tout en comptant parmi ses membres les Frères Mineurs ou Observants, les Récollets, les Alcantarins et les Réformés. « En effet, dit Léon XIII, bien que chacune de ces familles diffère des autres par ses privilèges, ses statuts, ses coutumes et qu'elle possède ses provinces et ses noviciats particuliers, toutes cependant, afin de ne pas détruire le principe de l'unité primitive, ont conservé l'obéissance à un seul et même chef, qui de droit s'appelle *Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs* » [2]. Cependant ces particularités, ces divergences accidentelles avaient

(1) *Tableau synoptique de l'hist. de l'Ordre Séraphique.*—R. P. Léon Patrem, p. 39.

(2) Bulle d'union : *Felicitate quadam.*

des inconvénients et rendaient le gouvernement de l'Ordre plus difficile. Par ailleurs, les Récollets, les Réformés, les Alcantarins ont pris peu à peu le genre de vie de l'Observance et ne se sont plus distingués de celle-ci que par des statuts particuliers sur des points secondaires. Mû par des considérations de ce genre, Léon XIII, ce grand admirateur de S. François et de ses œuvres, projeta l'union parfaite entre ces Frères et l'accomplit en effet par sa Bulle *Felicitate quadam* du 4 octobre 1897. Par cette bulle, toutes les dénominations particulières étaient abolies et de nouveau « L'Ordre, selon l'institution du Séraphique Père S. François, sera appelé, sans autre qualificatif, *Ordre des Frères Mineurs* » (1).

Le nom de Récollet n'existe donc plus ; mais il vivra dans l'histoire, environné du nimbe de gloire qui lui est propre. Et lorsque le Canadien-Français parlera de ses premiers et de ses plus aimés missionnaires, il dira : ce furent des Récollets.

---

(1) Bulle *Felicitate quadam.*



Saint François en Egypte

CHAPITRE IV

L'ORDRE SÉRAPHIQUE ET LES MISSIONS

CHAMPLAIN avait désiré doter la Nouvelle-France au berceau d'un des éléments essentiels de sa stabilité, de sa force et de son progrès, de missionnaires zélés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. En s'adressant aux Frères Mineurs Récollets, ne se trompait-il pas ? Non, certes ! L'Ordre Séraphique n'est-il pas essentiellement apostolique ? Et François n'a-t-il pas appris de la bouche de Claire et du frère Sylvestre, que de par Dieu, lui et ses disciples étaient destinés à la prédi-

cation de l'Evangile ? Ne disait-il pas souvent lui-même à ses frères : « Dieu ne nous a pas seulement appelés pour nous-mêmes, mais aussi pour le bien et l'utilité des autres » ; n'a-t-il pas donné l'exemple en portant la lumière de la foi avec les ardeurs de la charité jusqu'au pied du trône du Sultan d'Egypte ? Laissons un enfant de cette province de St-Denis, qui a donné au Canada ses premiers missionnaires, répondre à ces questions dans le vieux langage du temps. Il écrivait en 1676 : « Le zèle pour le salut des âmes a esté si merveilleux en la personne de notre séraphique Père saint François, qu'il ne s'est pas contenté de l'employer dans les missions pour les fidèles, mais il l'a porté de paroles et d'exemples jusque dans les pays étrangers, aux infidèles, se dévoüant luy-mesme et ses premiers disciples, à la conversion des infidèles, luy-mesme, l'année onzième de sa conversion, alla en Egypte pour convertir le Soldan et les Sarrazins. : . Il est impossible de rapporter le nombre des missions que l'Ordre a faites depuis quatre cent soixante années dans les pays étran-

gers, ny de compter le nombre des Religieux qui y ont esté employez, des prédicateurs qui y ont presché l'Evangile et des martyrs qui l'ont signée de leur sang et scellée de leur vie, puisqu'on peut dire qu'il n'y a pas de peuples infidèles et de nations barbares, n'y de terres habitables dans les quatre parties du monde où les Religieux de l'Ordre n'ayent esté presché l'Evangile avec des succez inconcevables, pour le grand nombre de peuples qu'ils ont convertis à la foy avec le secours de la grâce. Il est constant que l'esprit de Dieu a conduit Nostre Séraphique Père saint François dans toutes ses actions, mais principalement quand il s'est agy de la conversion des infidèles ; d'où vient que ce mesme esprit qui luy a dicté nostre sainte Règle, luy inspire de faire un chapitre particulier qui porte pour titre : de ceux qui veulent aller entre les Sarrazins et autres infidèles, lequel chapitre qui est le douzième et le dernier, doit être considéré comme le sceau qui a esté apposé à nostre sainte Règle.

« Entre tous les Ordres Réguliers, celuy de saint François remporte la gloire d'avoir fait

le plus de missions parmy les infidèles et plus de conversions qu'aucun autre » [1].

Le zèle tout apostolique de S. François s'est toujours conservé dans la famille franciscaine. Les fils du Pauvre d'Assise se sont fait gloire, à travers les siècles, de marcher sur les traces de leur Père et ils ont promené la torche de l'amour divin et de la vérité sur toutes les plages du monde. Il leur en a coûté de cruels tourments et des flots de sang ; un grand nombre même ont perdu glorieusement leur vie pour le triomphe de la cause du Christ.

Les Frères Mineurs se sont dévoués avec un soin spécial à la mission de la Terre-Sainte, à la garde des Lieux-Saints acquise à l'Ordre séraphique par S. François lui-même. Depuis l'origine de l'Ordre jusqu'à nos jours ils sont restés à leur poste, et y ont supporté trois vrais martyres, le martyre de la patience, en butte sans cesse à la malveillance, aux calomnies, et à toutes sortes de vexations ; le martyre de la

(1) *Hist. chronol. de la Prov. St-Denis*, de 1612 à 1676, par le P. Hyacinthe Lefebvre, Récollet, Paris, 1677.

charité, par leur dévouement aux victimes de la peste et de la barbarie musulmane, plus de 6,000 religieux sont morts à la tâche ; le martyre du sang enfin, dont la palme a été cueillie par deux mille Frères Mineurs, au milieu des plus cruels supplices. La custodie de Terre-Sainte compte aujourd'hui près de 500 religieux occupés à la garde des Sanctuaires, à l'évangélisation et à l'instruction des musulmans et des Arabes, et aux soins des malades et des pauvres.

A l'époque même où Champlain s'adressait aux enfants de S. François pour l'évangélisation du Canada, les Frères Mineurs avaient déjà produit des fruits étonnants de salut dans l'Amérique du Sud et au Mexique. On n'ignore pas que le Nouveau-Monde a été revélé à l'Europe par un tertiaire de S. François, Christophe Colomb, et que ses meilleurs soutiens et conseillers dans cette entreprise furent des Frères Mineurs. Ils furent aussi les premiers missionnaires de ces nouvelles plages ; le P. Jean Pérez de Marchena y célébra pour la première fois le saint sacrifice de la messe et

un Frère Mineur français, le P. Bernard Cousin y cueillit le premier les palmes du martyre. « Dès lors les Frères Mineurs passent par milliers dans ces immenses régions... ils fécondent



Saint François de Solano

de leurs sueurs, et souvent de leur sang, ces terres barbares, apportent enfin à ces peuples, avec la lumière de la foi, les bienfaits de la civilisation chrétienne. Après un demi-siècle d'apostolat, ils auront baptisé, en Amérique, vingt mil-

lions d'infidèles ; ils fonderont jusqu'à cinq cents couvents partagés en dix-huit Provinces » [1]. Parmi les vaillants pionniers de la foi, dans le Nouveau Monde, il faut mentionner le P. Jean Zumarraga, premier archevêque de Mexico ; le Frère Pierre de Gand, frère convers, que Paul III voulut élever au sacerdoce et honorer de la dignité épiscopale, à cause de ses grands travaux et de ses brillants succès ; le Père Martin de Valence qui mérita le titre d'apôtre du Mexique ; et un demi-siècle plus tard, S. François Solano, le plus grand des apôtres de l'Amérique, surnommé l'apôtre des Indes occidentales, le thaumaturge du Nouveau Monde.

De nos jours, comme autrefois, les Frères Mineurs ont des missions dans toutes les parties du monde. La dernière statistique nous donne un total de 4,957 Frères Mineurs occupés dans 503 résidences et desservant 246 paroisses, 1591 églises ou chapelles et 2062 chrétientés. Ces chiffres disent assez le zèle

---

(1) *S. François et l'Ordre Séraphique.*—L. de Kerval, p. 253.

des fils de S. François pour la diffusion de l'Evangile et le salut des âmes, et tout ce qui précède explique et justifie amplement le choix du fondateur de Québec ; choix d'autant plus heureux qu'il tombait sur une Province pleine de ferveur et de jeunesse.



CHAPITRE V

PROVINCE DE ST-DENIS

Le temps est un des grands ennemis de toute institution humaine. Nulle n'échappe à son action dissolvante. L'Eglise elle-même, divine par son institution, mais humaine dans ses membres, éprouve sans cesse par eux cette influence délétère et sans les promesses infaillibles de la Vérité même, on pourrait quelquefois douter de son indéfectibilité, mais c'est précisément dans sa pérennité que l'Eglise trouve une des preuves de sa divinité. Comme l'Eglise et plus encore, les Ordres Religieux

sont les victimes du temps ; et si Dieu, qui les a suscités pour en faire les « troupes auxiliaires de l'Eglise » selon l'expression du grand pape Léon XIII, ne les soutenait pas de sa divine main, s'il ne leur conservait pas lui-même les ardeurs de leur jeunesse, les rides de la vieillesse s'imprimeraient inévitablement sur leur front.

En 1615, la Province de St-Denis n'avait pas à regretter les ravages du temps. Elle était dans toute la vigueur de ses jeunes ans, et Champlain avait été bien inspiré en s'adressant aux religieux de cette province. St-Denis en effet jouissait de l'érection canonique depuis 1612 seulement. La sève franciscaine circulait abondante dans ses membres et leur communiquait ce zèle pour leur sanctification et le salut des âmes que l'on remarquait dans les premiers disciples du Séraphin d'Assise. On ne pouvait donc attendre que de bons résultats des missions confiées aux Récollets de St-Denis ; et tout ceux qui connaissent l'histoire des commencements de l'Eglise au Canada savent que si le Christianisme ne fit pas en ce pays les pro-



Couvent des Stigmates.—Cloître

grès rapides qu'on aurait pu souhaiter, la faute n'en a pas été aux Récollets, mais d'abord au caractère même des indigènes du pays, qui, remarque Mr. Faillon, « semblaient être incapables des raisonnements les plus communs qui conduisent les autres hommes à la connaissance de l'Etre Suprême » ; [1] la faute en fut surtout à des Français qui vivaient parmi eux et dont la conduite scandaleuse indisposa tellement les sauvages contre les vérités de la religion qu'en 1640, le Père Lalemant, Jésuite, pouvait écrire en gémissant : « Plut à Dieu que tous les Français qui, les premiers, sont venus en ces contrées, lui eussent été semblables, (à Champlain) ! nous n'en rougirions pas si souvent, auprès de nos sauvages qui nous objectent les impudicités et les débauches de plusieurs, comme si elles étaient une marque infaillible que les tourments de l'enfer, dont nous les menaçons, ne soient que des fables, puisque ces premiers Français

(1) *Hist. de la Colonie franç. en Canada,* vol. I, chap. IV, p. 154.

qu'ils ont connus, n'en avaient pas de crainte » [1].

La Province de St-Denis avait alors comme Provincial, un religieux zélé et fervent, le P. Jacques Garnier de Chapouin, qui envisagea la mission du Canada «de même œil, dit Leclercq, que S. François avait regardé la conversion de tout le monde dans la naissance de son Ordre. » [2] Après avoir consulté des personnes sages, particulièrement « les Princes de Condé, les cardinaux et les évêques, qui estoient pour lors à Paris [3] », il s'engagea envers Champlain à lui fournir des missionnaires. Dès lors la Province de St-Denis devint la mère des missions de la Nouvelle-France. Aucun Frère Mineur ne pourra passer au Canada sans avoir une obédience du Provincial de St-Denis. Cette disposition et l'envoi de missionnaires furent approuvés d'abord verbalement par le nonce du Pape, à Paris, puis par une bulle de

---

(1) *Relation* de 1640, chap. IX, édition de 1858, Quebec.

(2) Leclerq.— 1er *étab. de la foi,* vol. I, p. 24.

(3) *Ibid.*

Paul V du 20 mars 1618. Le roi Très Chrétien, Louis XIII, donna aussi ses lettres patentes dans lesquelles, après avoir exprimé des sentiments d'une grande vénération pour l'Église il fait connaître les dispositions qu'il a prises au sujet de la mission du Canada : « Les rois, nos prédécesseurs, dit-il, se sont acquis le titre de très chrétiens en procurant l'exaltation de la sainte foi catholique apostolique et romaine ; titre que nous avons un extrême désir de nous conserver à nous-même comme le plus riche fleuron de notre couronne ; voulant non seulement imiter, en tout ce qui nous est possible, nos prédécesseurs, mais même les surpasser, en nous efforçant d'établir la foi catholique et de la faire annoncer aux terres lointaines et barbares, où le Saint Nom de Dieu n'est pas invoqué. Pour seconder nos désirs, le Père Provincial des Religieux de S. François, de la Province de St-Denis en France, vulgairement appelés Récollets, ayant offert d'envoyer dans les pays du Canada des religieux de son Ordre, afin d'y prêcher le Saint Evangile et d'amener à la foi les habitants de



Stigmatisation de S. François

Ce tableau, œuvre de Mme O. Bédard, de Québec, se trouve au Couvent des Stigmates

ce pays qui n'ont aucune connaissance du vrai Dieu, nous déclarons par ces présentes, signées de notre main, que notre volonté est qu'il puisse envoyer au Canada autant de ses religieux qu'il jugera être nécessaire, leur permettant d'y faire construire un ou plusieurs couvents ; et pour témoigner plus particulièrement notre affection envers ces religieux, nous les mettons, eux et leurs couvents, sous notre protection et notre sauvegarde » (1).

En 1635, alors même que la Province de St-Denis n'aura pas eu la liberté de reprendre sa mission, interrompue par la prise de Québec en 1629, Rome lui reconnaîtra ses droits ; la Congrégation de la Propagande nommera même le Provincial de St-Denis, Préfet de la mission du Canada avec les mêmes privilèges que ceux accordés aux missionnaires des Indes.

Nous allons voir la Province de St-Denis remplissant son mandat en envoyant ses généreux missionnaires au-delà de l'Océan, pour se

(1) Texte de M. Faillon.—*Hist. de la Con. fr. en Canada*, vol. I, chap. IV, p. 146.

dépenser, souffrir, mourir même pour la gloire de Dieu et le salut des âmes environnées des ombres de la mort dans les immenses forêts de la Nouvelle-France.





Champlain, accompagné d'un Père Récollet, arrive à Québec
Tableau de M. Beau, au Conseil législatif de Québec

CHAPITRE VI

MISSION DU CANADA

SEPT ans après la fondation de Québec par Champlain, sept ans après la prise de possession du Canada au nom de la France, par le marin Saintongeois, le 24 mai, « jour de la translation de Nostre Père S. François» [1], de nouveaux ouvriers débarquaient sur les rives

(1) Sagard.—*Hist. du Canada,* p. 36, édit. Tross, Paris 1866. C'est toujours cette édition que nous citerons. Cette histoire « est l'œuvre d'un esprit instruit, sagace, primesautier, lumineux souvent, d'un cœur simple, aimant et croyant toujours». —H.-E. CHEVALIER, introduction au même ouvrage.

du St-Laurent, à Tadoussac, et rendant grâces au ciel, prenaient possession eux aussi, mais au nom de Dieu, de ces vastes contrées. Aussitôt ils se mettaient à l'œuvre et dépensaient sans compter leurs forces et leurs peines. Que faisaient-ils donc ? Ils fondaient l'Eglise du Canada et le Christ posait son empreinte divine sur ces plages barbares. Jusqu'ici les peuplades indigènes de ces contrées avaient vécu dans les ténèbres, ils faisaient luire sur elles la Lumière increéée, le démon régnait en maître, ils élevaient un trône à un plus fort, à Jésus-Christ, l'idolatrie tenait lieu de culte, ils lui substituaient l'Eglise catholique, la seule véritable. Et comme marque visible de cette prise de possession, au nom du Christ et de son Eglise, une chapelle s'éleva au pied du promontoire de Québec et le Sang de l'Agneau Divin coula sur l'autel en trois endroits différents, sur les bords de la rivière des Prairies, non loin d'Hochelaga, dans la petite cité de Champlain et sur l'emplacement des Trois-Rivières.

Le sceau de la France que le guerrier Saintongeois apposa sur le sol canadien, certes, il

est indélébile et les ouragans ont passé, ils passeront peut-être encore sans pouvoir l'effacer. Le sceau de l'Eglise catholique apposé par les ministres de Dieu est lui aussi indélébile, et si les ennemis de la vraie foi ont cherché à le détruire, ils n'ont réussi qu'à le rendre plus beau. Quels étaient donc ces ouvriers infatigables, ces envoyés du ciel dont les noms doivent être redits d'âge en âge ? Nous les connaissons déjà : c'étaient nos Récollets. Ils s'appelaient : Denys Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis, ce dernier était frère convers, les trois autres étaient prètres. Le P. Denys était le chef de cette petite mais vaillante phalange.

Sagard raconte ainsi leur départ de France. « Ces bons Pères s'estant tous disposés par fréquentes oraisons et bonnes œuvres à une entreprise si pieuse et méritoire, se mirent en chemin pour commencer leur glorieux voyage, à pied et sans argent, à l'apostolique selon la coutume des vrais Frères Mineurs, et s'embarquèrent à Homfleur, l'an 1615, le 24 d'avril, environ les cinq heures du soir que le vent et la

marée leur estoient favorables » [1]. Ils partirent fortifiés par l'obéissance qui dirigeait leur zèle, soutenus par les largesses du roi de France et d'autres âmes charitables et surtout appuyés sur l'autorité du Souverain Pontife ; c'est qu'en effet « pour ce que la chose estoit d'importance, dit Sagard, et qu'elle ne pouvoit estre bien faite que par les voyes ordinaires et bien séantes aux Religieux de S. François », [2] les Récollets s'adressèrent au Saint-Siège et en obtinrent l'autorisation nécessaire pour mettre à exécution leur glorieux projet. Le vaisseau qui les portait était le St-Etienne. Que se passa-t-il durant les longs jours de la traversée ? Tout d'abord, sans doute, nos missionnaires regardèrent aussi longtemps qu'elles parurent, les rives toujours aimées de la patrie et dans leur cœur dut s'élever cette voix : nous partons pour conquérir un royaume à notre Dieu, mais avec l'amour divin nous sèmerons aussi l'amour de la France. Puis quand leurs yeux n'aperçu-

(1) Sagard.—*Hist. du Canada,* p. 36.
(2) Sagard.—*Hist. du Can.* p. 28.

rent plus que le ciel et l'eau, après avoir fait un acte d'abandon complet à la Divine Providence, ils durent confier leur voyage et leurs futurs travaux à leurs protecteurs d'en haut, et dans leurs prières quotidiennes implorer leur aide pour eux-mêmes et leurs bénédictions fécondes pour les âmes qu'ils allaient sauver. Enfin quand la terre canadienne apparut à leurs regards, ce dut être un long cri de joie plein de cet enthousiasme que donne au missionnaire le zèle divin pour le salut des âmes.

Les quelques français établis au pays eurent les prémices de leur saint ministère. Mais « nos Religieux prirent résolution de travailler aussi par un zèle singulier à la conversion des sauvages » [1] et « à l'exemple des premiers Apôtres, les missionnaires tinrent conseil avant de se séparer pour aller commencer leur œuvre d'évangélisation. Champlain et les principaux colons y furent invités. L'immense espace à parcourir fut divisé en trois missions : au P. Dolbeau, furent assignées les tribus

(1) *Hist. chronol. de la Prov. de St-Denis.*

montagnaises, dont le rendez-vous était le poste de Tadoussac ; au P. Le Caron les pays inconnus de l'ouest. Le P. Denys Jamay dut rester pour le moment à Québec » [1]. Chacun fut fidèle à sa mission et s'y dévoua tout entier. « Et de fait, le P. Dolbeau partit le deuxième de décembre de la mesme année, pour aller avec les sauvages Montagnais, pour apprendre leur langue et ensuite les catéchiser. Le P. Joseph Le Caron porté de mesme zèle se transporta dans le pays des Hurons où il fut fort bien reçu. Il passa mesme jusqu'à la nation des Pétuneux où n'ayant pu rester contre la volonté de ces barbares, il retourna parmy les Hurons où il apprit en partie leur langue et les disposa à mener une vie plus honnête et plus civile, pour ensuite trouver plus de facilité à leur conversion » [2].

Le travail était immense, mais l'ardeur de nos missionnaires loin de diminuer grandissait

---

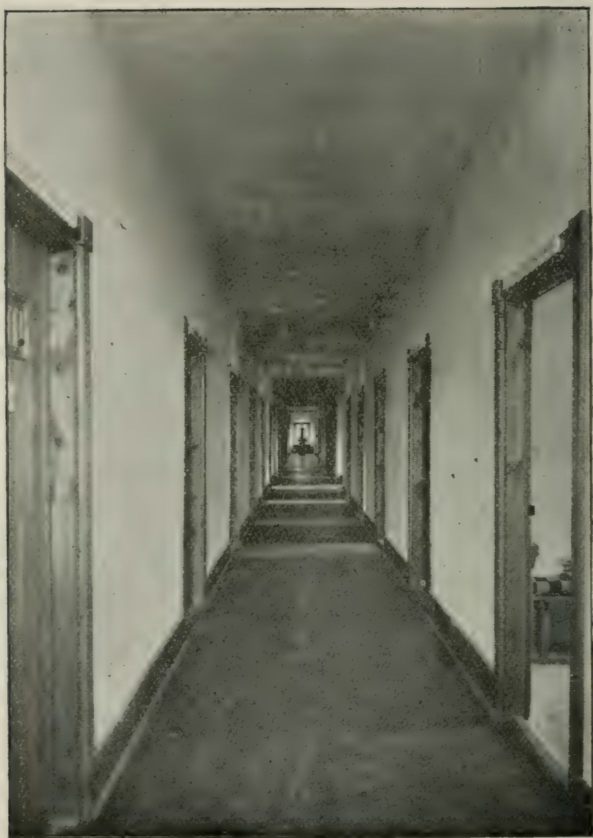
(1) L'abbé H.-R. Casgrain.—*Les anciens Récollets,* Revue du T. Ordre, Montréal, 1901, p. 420.

(2) *Hist. chranol. de la Prov. de St-Denis.*

en proportion du vaste territoire à évangéliser. Devant tant de zèle on comprend bien ce cri échappé à un écrivain : « à la vue de cet acte d'héroïsme sublime et de tant d'autres qui pullulent dans notre héroïque histoire (tous relatés dans ce bon vieux langage de nos anciennes annales), un seul cri, un cri d'enthousiasme part tout naturellement du fond du cœur et vient éclater sur nos lèvres... quels hommes! [1]

(1) 2e *Centenaire de l'érection du diocèse de Québec,* p. 218.





Couvent des Stigmates.—Cloître des cellules

CHAPITRE VII

PREMIÈRE CHAPELLE ET PREMIER COUVENT

En arrivant à Québec, le premier soin des Récollets fut d'élever une chapelle. Construit sous les soins et la direction du P. Dolbeau, ce premier temple de Dieu sur la terre canadienne fut bâti en bois, sans doute à peine équarri. Les travaux furent rapides et moins d'un mois après il servit au culte. Cette modeste chapelle s'élevait près de « l'habitation », « près du lieu, dit Ferland, où est à la basse ville l'église de Notre-Dame des Vic-

toires » [1]. Quel en était le titulaire ? Si nous en croyons Monsieur de Laroche-Héron, c'était l'Immaculée Conception. Le fait paraît tout naturel, quand on se rappelle le zèle ardent des enfants de S. François à défendre ce privilège de Marie et à développer la dévotion des chrétiens à la Vierge Immaculée. Mais nous ne connaissons pas la source où cet écrivain a puisé son assertion. « La dévotion des fidèles envers l'Immaculée Conception, dit-il, ne date pas d'aujourd'hui dans l'Amérique du Nord. Elle remonte aux premiers temps de la découverte de ce continent, et, dès 1615, Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, dédiait à ce vocable la petite chapelle qu'il bâtissait dans sa ville naissante.» [2] De petites cellules aussi primitives que la chapelle étaient attenantes et devaient servir à loger les missionnaires. Ce fut leur premier couvent sur le sol de la Nouvelle-France, ce fut la première tente dressée par les fils de François sur les bords du St-

(1) Hist. du Canada, vol. 1, p. 170.

(2) *L'Église aux États-Unis.*—Cf: *La Minerve,* 28 juin, 1855.

Laurent, dans la cité de Québec, tente provisoire sans doute, mais bien digne de nos souvenirs. Cette première église de Québec peut à juste titre être comparée au grain de sénevé dont parle Jésus-Christ dans le Saint Evangile; cette graine est la plus petite de toutes, mais quand elle a germé et grandi, elle p end les proportions d'un arbre et les oiseaux du ciel viennent s'y reposer. Cette chapelle avec son humble apparence fut la mère de l'Eglise de Québec, de cette Eglise qui a brillé et resplendit encore d'un éclat singulier, cette chapelle avec sa pauvreté fut aussi « la mère de toutes ces innombrables chapelles, églises et somptueuses cathédrales, ornées de l'or le plus fin, resplendissantes des pierres les plus précieuses, que l'on voit disséminées partout aujourd'hui sur ce vaste continent de l'Amérique du Nord et devant lesquelles le voyageur s'arrête étonné » (1).

C'est dans son enceinte aussi que les rites

---

(1) 2e *Cent. de l'érection du diocèse de Québec*, p. 216.

imposants et sacrés de l'Eglise catholique ont commencé à s'accomplir sur le sol canadien. Là fut béni par un Récollet le premier mariage entre Etienne Jonquet et Anne Hébert, fille de Louis Hébert premier habitant de Québec ; là aussi l'eau sainte commença à couler sur le front des nouveaux-nés ; là encore une terre bénite s'entr'ouvrit afin de recevoir en dépôt pour le jour de la résurrection la dépouille mortelle d'un colon ; là vint se reposer, en 1619, du repos de la tombe, un ouvrier de la première heure dans le champ du Seigneur, le frère Pacifique Duplessis, mort à la tâche, emportant avec lui les regrets unanimes de tous les colons et même des sauvages ; là enfin le Dieu véritable avait trouvé sa première résidence et dressé l'autel de son sacrifice.

Cette première chapelle fut encore témoin d'un événement important dans les annales de l'Eglise en ce pays. Le Père Dolbeau était repassé en France pour solliciter des secours en faveur des missions du Canada. Cependant pas plus heureux que le Père Le Caron, il n'avait pu obtenir aucun subside de la Compagnie

des Marchands, gens cupides et sans désintéressement. Mais s'il n'apportait pas à la colonie des richesses matérielles, il ne revenait pas pourtant les mains vides, il apportait une grâce insigne, une bénédiction extraordinaire du ciel sur ces contrées, il apportait « un jubilé obtenu de Nostre Saint Père le Pape pour la Nouvelle-France, lequel il publia le 29 juillet 1618, dans la chapelle de Québec et en fist faire la procession pour l'ouverture cinq ou six jours après son arrivée, au grand contentement et consolation d'un chacun, pour estre le premier qui se soit jamais gaigné dans le Canada » [1]. Le Très-Haut n'a certes pas ménagé ses grâces à cette colonie française au berceau, et il est glorieux pour les pauvres enfants de S. François d'Assise d'avoir été les instruments élus de Dieu pour répandre ses premières bénédictions sur la Nouvelle-France et pour opérer les grandes œuvres des commencements.

Cette première chapelle de Québec subsista jusqu'à la prise de cette ville par les Kerk en

(1) Sagard.—*Hist. du Can.*, p. 62.

1629. Elle fut toujours desservie par les Récollets et servit jusqu'alors d'église paroissiale aux colons. On peut donc la considérer comme « la première église paroissiale de Québec » [1], et on peut dire que « le Père Jean Dolbeau, Récollet, a été le premier curé de Québec » [2].

(1) *Églises et chapelles de Québec,* par Jos. Trudelle, vol. I. p. 37.

(2) *Ibid,* p. 39.



CHAPITRE VIII

NOTRE-DAME DES ANGES

A Tadoussac, aux Trois-Rivières, à St-Gabriel chez les Hurons, les Récollets se bâtirent avec des branches et du feuillage de petites cabanes qui leur servaient de chapelle et de logement. C'était comme autant de petits camps dressés sur le champ de bataille, où ces nouveaux soldats se reposaient un peu de leurs fatigues et retrempaient leurs énergies dans le Sang de Celui qui est la science des apôtres et la force des martyrs. Mais cette petite phalange séraphique avait ses quartiers généraux à Québec ; et c'est dans la cité de Champlain

que, de temps à autre, quand les circonstances le permettaient, nos missionnaires, nos soldats du Christ, venaient renouveler leurs munitions de guerre dans la retraite et la contemplation. La petite chapelle de Québec et les petites cellules bâties auprès étaient loin de répondre à ces fins ; aussi les Récollets jugèrent enfin nécessaire d'avoir à Québec une maison conventuelle plus stable et plus grande. En 1619, ils se mirent à l'œuvre, et bientôt, grâce aux largesses des âmes charitables, grâce surtout à la générosité de M. Charles de Boues, Grand Vicaire de Pontoise, et de M. Houel, secrétaire du roi, un monastère s'éleva sur les bords de la rivière Ste-Croix, depuis lors appelée St-Charles, en souvenir de M. Charles de Boues.

Leclercq décrit ainsi l'endroit où fut bâti le couvent. « Ce lieu représente une espèce de petite isle entourée de forests naturelles où passent et serpentent agréablement les eaux des sources claires et douces qui tombent d'une montagne voisine et qui y sont conduites insensiblement, ayant au nord une petite rivière qui se décharge tout proche, et à l'est le fleuve

St-Laurent. Le terrain y est gras, fertile, commode et aisé ; la vue grande, étendue et fort agréable ; l'air y est extrêmement pur et sain, avec tous les agréments que l'on peut souhaiter pour la situation » [1].

Ces avantages matériels ne furent cependant pas les motifs principaux qui portèrent les Récollets à choisir cet emplacement. Ils n'étaient pas venus en Canada seulement pour évangéliser les sauvages mais encore pour le service spirituel des colons ; ils devaient donc se fixer sinon au milieu du moins à proximité des postes français. C'est ce qu'ils pensèrent faire à Québec, en s'établissant sur la rivière St-Charles. C'est, qu'en effet « d'après un projet qui ne s'est complètement réalisé que de nos jours, la ville devait être bâtie sur les bords de la rivière St-Charles où s'élève aujourd'hui le populeux faubourg St-Roch. Elle devait s'appeler *urbs Ludovica*. Le besoin de protection et de sécurité obligea les premiers colons à se grouper à proximité du fort St-Louis, à

(1) *Prem. établis. de la foi en la N.-France,* vol. I, p. 156.

l'abri des canons, dont la voix tonnante effrayait les hordes sauvages, comme, plus tard elle faisait fuir les nombreux vaisseaux de toute une flotte ennemie » [1].

La première pierre du nouveau monastère, marquée aux armes de France, et de Condé, vice-roi de la colonie, fut posée par le Père Dolbeau le 3 juin 1620. Le Père Denys Jamay, commissaire, était alors en France. Il en revint peu après et fit avancer rapidement les travaux. Une lettre qu'il écrivit la même année nous dépeint ainsi les constructions : « A nostre arrivée, nous sceumes que le sieur du Pontgravé, capitaine pour les marchands de l'habitation, avait commencé à nous faire bastir une maison (laquelle depuis nostre arrivée nous avons fait achever), dont je suis fort réjoüy tant pour l'assiette du lieu que de la beauté du bastiment. Le corps de logis donc est faict de bonne et forte charpente.... et entre les grosses pièces une muraille de 8 et 9 pouces jusqu'à la couverture ; sa longueur est de

(1) *Le Fort et le Château St-Louis.*—Ern. Gagnon.—p. 2.

trente-quatre pieds, sa largeur de vingt-deux, il est à double estage ; nous divisons le bas en deux, de la moitié nous en faisons nostre chapelle en attendant mieux ; de l'autre une belle grande chambre, qui nous servira de cuisine et où logeront nos gens : au second estage nous avons une belle et grande chambre, puis quatre autres petites : dans deux desquelles, que nous avons faict faire tant soit peu plus grandes que les autres, y a des cheminées pour y retirer les malades à ce qu'ils soient seuls : la muraille est faicte de bonne pierre, bon sable et meilleure chaux que celle qui se faict en France ; au-dessoubs est la cave de vingt pieds en carré et sept de profondeur. » [1]. A l'extérieur, le couvent avait tous les dehors d'un petit château-fort avec donjon, courtines, bastions et remparts... en bois, et aussi « un beau fossé naturel qui circuit tout l'alentour de la maison et du jardin. » [2] Cet aspect peu ordinaire à un couvent était nécessité par le danger où se trou-

(1) Sagard.—*Hist. du Canada*, p. 69.

(2) *Ibid.* p. 161.

vaient les missionnaires d'être attaqués par les sauvages : ce qui arriva effectivement, mais avec insuccès pour les indigènes.

L'église avait été commencée en même temps que le couvent, elle fut terminée un peu plus tard, et bénite par le Père Commissaire, le 25 mai 1621. Il la dédia à Notre-Dame des Anges en mémoire de l'illustre chapelle de la Portioncule, auprès de laquelle était le berceau de l'Ordre Séraphique en Italie. C'est dans cette église que furent déposés les restes précieux du premier martyr du Canada, du Père Nicolas Viel. Ce Récollet revenait à Québec, après avoir séjourné deux ans parmi les Hurons, quand il fut précipité avec son néophyte Ahuntsic dans le dernier sault de la rivière des Prairies, au nord de Montréal. Le rapide qui l'engloutit prit le nom de Sault-au-Récollet, et ce nom s'attacha au village qui se forma plus tard en ces lieux. La population de l'endroit, allant au devant des désirs d'un grand nombre, a voulu rendre impérissable sa vénération pour ces martyrs, en élevant au Récollet et à son disciple, en face de l'église paroissiale, deux





P. Nicolas Viel.—Ahuntsic, son disciple

magnifiques statues de cinq pieds de haut posées sur des piédestaux de huit pieds et demi [1].

Sans abandonner la chapelle de la Basse-Ville, les Récollets s'étaient transportés à Notre Dame des Anges, dès que le couvent avait été terminé. Là ils s'adonnèrent à la vie conventuelle, partageant leur temps entre la prière, la récitation de l'office divin et le ministère des âmes. Ils se livrèrent aussi à l'instruction et ouvrirent dans leur couvent la première école et comme dit Leclercq « le premier séminaire » qui ait existé à Québec. D'ailleurs le zèle que les Récollets ont déployé dès le commencement pour l'instruction des Français et des sauvages leur mérite bien le titre de premiers instituteurs de la Nouvelle-France.

Enfin Notre-Dame des Anges eut son noviciat en 1622. Le premier Maître en fut le Père Guillaume Galleran et son premier novice fut Pierre Langoisseux, natif de Rouen, qui reçut en religion le nom de Frère Charles.

(1) Le dévoilement de ces statues a eu lieu le 30 mai 1903, en présence d'un grand concours de peuple et avec une grande solennité.

CHAPITRE IX

TRAVAUX APOSTOLIQUES

Le couvent régulier de Notre-Dame des Anges fut pour nos missionnaires une véritable oasis. Ils retrouvaient là, après des journées d'un labeur incessant et pénible, les douceurs vivifiantes de la contemplation avec tous les charmes de la vie conventuelle. C'est dans ce couvent aussi qu'en 1625, les Jésuites accourus pour partager les travaux de leurs devanciers trouvèrent un abri sympathique.

De 1615 à 1625 les Récollets avaient été les seuls missionnaires de la Nouvelle-France. Durant cette période de dix ans, leur zèle ne se dé-

mentit jamais ; aussi malgré des obstacles sérieux, multiples, parfois insurmontables, leurs travaux furent loin d'être stériles. M. l'abbé H. R. Casgrain résume ainsi les travaux des Récollets de 1615 à 1625. « Leur ministère n'avait pas été éclatant, mais plein de mérite, c'était bien là le caractère qui convenait aux humbles fils de S. François. Ils avaient travaillé obscurément, mais sans relâche, à semer le bon grain dans le vaste champ de la Nouvelle-France, depuis l'Acadie jusqu'aux grands Lacs. La semence n'avait guère levé, mais elle était en terre et fructifierait en son temps. Les premières notions de l'Evangile avaient été annoncées à presque toutes les tribus, qui s'étaient accoutumées à la robe du missionnaire, et regardaient le ciel en voyant l'homme de la prière.

« Cinq missions principales avaient été fondées. Celles de Tadoussac, de Québec, des Trois-Rivières, des Nipissings et des Hurons .... La mission de Québec, la plus importante de toutes, avait été desservie successivement par la plupart des Religieux venus de France.



Couvent des Stigmates.—Réfectoire

De leur nombre était un des membres les plus remarquables de l'Ordre Séraphique, le Père Georges Le Baillif, issu d'une famille distinguée et doué d'une haute intelligence, que le roi Louis XIII avait nommé l'un des conseillers de Champlain. Il avait fort utilisé son influence pendant son séjour dans le pays et après son retour en France, où il était devenu procureur des missions. Ce fut lui qui présenta au roi Louis XIII les trois premiers dictionnaires de langues sauvages : ceux des langues Montagnaise et Algonquine et celui de la langue Huronne composé par le Père Le Caron et perfectionné d'après les notes trouvées dans les papiers du Père Nicolas Viel. Aux Trois-Rivières, le frère Pacifique Duplessis avait longtemps catéchisé avec un zèle et une charité inépuisables. Son apostolat avait été marqué par un service signalé, il avait sauvé la colonie d'un massacre général en dévoilant une conspiration ourdie par des tribus des environs de Québec. Il était mort à la suite de ses longues fatigues, entouré du respect, de la vénération des Peaux-Rouges aussi bien que

des Blancs. Le Père Poullain, [1] après s'être remis de ses cruelles blessures reçues durant sa captivité chez les Iroquois, était allé fonder la mission des Nipissings. Enfin le Père Nicolas Viel achevait ses deux années d'apostolat chez les Hurons, d'où il s'apprêtait à entreprendre le voyage dans lequel il devait périr.

« A ces missions il faut ajouter celles de l'Acadie, organisées en 1619 par les Récolle s de la Province d'Aquitaine. Six de ces Religieux, partis de Bordeaux à différentes dates, avaient parcouru les forêts des deux rives de la Baie-Française (Baie de Fundy) et y avaient évangélisé avec succès plusieurs tribus. L'un de ces missionnaires, le Père Sébastien, s'était avancé jusqu'à l'île de Miscou, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Après y avoir prêché la parole de Dieu, il était retourné à travers les

(1) Arrivé au Canada en juin 1619, se trouvait au Sault St-Louis en 1622 lorsqu'il fut pris par les Iroquois; ceux-ci le firent cruellement souffrir et ils allaient le brûler vif lorsqu'ils acceptèrent de l'échanger contre plusieurs de leurs guerriers prisonniers.

bois à Port-Royal, où, à peine arrivé, il était mort de faim et de fatigue » [1].

Il faudrait décrire maintenant les souffrances incroyables que les Récollets durent supporter dans ces travaux apostoliques. Pour s'en faire une idée il faut écouter les premiers missionnaires du Canada, nous les raconter eux-mêmes dans des pages vécues par leurs auteurs.

Ainsi fécondée par les travaux et les sueurs des Récollets, la Religion catholique pénétrait peu à peu dans le pays. On ne voyait pas encore ce grand arbre qu'elle deviendra un jour, dont les rameaux couvriront toute l'Amérique, mais en attendant, elle poussait de fortes racines ; on ne voyait pas ce bel édifice qu'elle sera plus tard, mais on en posait les fondements solides et inébranlables : travail pénible que celui-là, mais travail important, car tout repose sur lui.

Malgré leur zèle et leur dévouement sans bornes, les Récollets comprirent qu'ils ne pourraient suffire à tout, et que du travail il y en

(1) *Les anciens Récollets.*—Revue du Tiers-Ordre, Montréal, 1902, p. 229.

avait largement pour d'autres ouvriers évangéliques. Ne considérant que le bien des âmes et la prospérité de l'Eglise « ils réclamèrent des aides : c'est sur les Jésuites qu'ils jetèrent les yeux ; Le duc de Ventadour.... agréa leur proposition que du reste Champlain appuyait.... » [1] Les fils de S. Ignace arrivèrent à Québec en 1625. Mais les colons, prévenus contre eux, ne voulurent pas les recevoir. Rebutés, les nouveaux missionnaires allaient repartir par les mêmes vaisseaux, quand une chaloupe aborda le navire. Elle portait le Père Commissaire Provincial des Récollets qui venait offrir aux Pères Jésuites la moitié de son couvent. « Les deux familles de S. François et de S. Ignace y vécurent pendant deux ans sous le même toit, s'édifiant mutuellement par leur régularité et une union toute fraternelle. On respire encore aujourd'hui le parfum de cette douce et sainte fraternité, en lisant les pages de la chronique franciscaine [2]. Sous

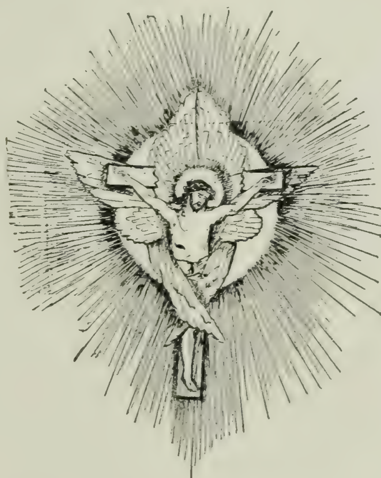
(1) Rouvier, S. J.—*Au berceau de l'autre France*. p. 20.

(2) L'abbé H.-R. Casgrain.—*Les anciens Récollets*.—Revue du Tiers-Ordre, 1902, p. 268.

les efforts réunis des deux milices du Christ, la Religion continua à se développer, et la foi pénétra plus profondément dans le cœur des indigènes.

Un événement funeste vint arrêter le cours de leur apostolat. Des corsaires anglais, s'étant présentés devant Québec, sommèrent Champlain de se rendre . La réponse du brave guerrier fut si énergique qu'ils se retirèrent. Mais la colonie était sans ressources et pour comble d'infortune les navires français, chargés de vivres et de munitions pour les colons, furent rencontrés par les Anglais et défaits. Enhardis, les pirates revinrent mettre le siège devant Québec. Dépourvu de tout, Champlain devait capituler. Il le fit honorablement le 20 juillet 1629. Il fut exigé que les Jésuites et les Récollets quitteraient le pays. Il dut être bien déchirant le moment où les colons qui restaient virent leurs premiers missionnaires les quitter, contraints par la nécessité. Mais sans doute les Récollets firent entendre à leurs chères ouailles des paroles pleines d'espoir et de confiance en l'avenir. Les vaisseaux anglais les

passèrent à Londres, et de Londres à Calais. De là ils regagnèrent Paris.





Couvent des Stigmates.—Chapitre

CHAPITRE X

DÉCEPTION—RETOUR

Quand on avait appris dans la colonie l'approche des Anglais, les missionnaires se rendirent bien compte qu'il leur serait interdit de rester au pays si l'ennemi s'en emparait; c'est pourquoi deux Récollets se déterminèrent à passer chez les sauvages et à vivre de leur vie. Leur projet était, on le comprend, plein de dangers et de souffrances. Champlain eut le cœur trop sensible pour laisser ainsi s'exposer à la mort, oubliés et sans défense, les deux missionnaires déjà partis ; il leur fit dire de revenir. La colonie demeura forcément sans

prêtres. Il est vrai, tous conservaient l'espoir d'un prompt retour. Le Canada avait été pris par les Anglais alors que les deux couronnes de France et d'Angleterre étaient en paix. Il y avait donc injustice.

Cet espoir, cette certitude de revenir bientôt avait déterminé les Récollets à emporter peu de choses de leur couvent ; mais après en avoir enlevé tous les objets et ornements sacrés et tout ce qu'ils crurent devoir soustraire à la profanation et à la cupidité des vainqueurs, ils en cachèrent la majeure partie dans les bois et dans leur couvent même, sûrs de tout retrouver prochainement.

Cependant il fallut trois ans à la France pour recouvrer sa colonie. Le traité fut signé en 1632. Pendant les délibérations, la Compagnie des Marchands se réorganisait pour exploiter le Canada, dès qu'il serait rendu. Les Jésuites et les Récollets préparaient leur retour. Les Récollets ne pouvaient avoir aucun doute à ce sujet, parce que nous avions, dit Leclercq, «nos établissements formez, les patentes de Rome et de France en bonne forme et qu'une possession

de 14 à 15 années avec des travaux infatigables que nous y avions soutenus rendaient notre droit incontestable. En effet sa Majesté y donna les mains, M. le Cardinal voulut bien nous en favoriser les préparatifs, par ses libéralités aussi bien que Madame la Duchesse d'Aiguillon.... [1], » et enfin la Compagnie des Marchands était tenue à passer six Récollets : « nos six places nous estoient d'un droit incontestable, puisque cette compagnie, quoique augmentée d'associez, estoit toujours la même que l'ancienne, succédant aux obligations et aux charges de même qu'aux droits et privilèges, en vertu du traité fait avec le roy, et par conséquent ils estoient obligés d'entretenir six Récollets par une transaction passée avec la province » [2].

Cependant on leur fit savoir un jour que la compagnie ne les passerait pas, s'étant engagée envers les Jésuites. Qu'on s'imagine la stupéfaction et la surprise des Récollets ; ainsi

(1) 1er *Etabliss. de la foi,* vol. 1, p. 433.

(2) *Ibid.* p. 435.

commencèrent pour eux toute une suite de difficultés qui durèrent quarante ans et empêchèrent les Frères Mineurs de repasser en Canada avant 1670. Le Père Joseph Le Caron qui avait tant travaillé pour l'Église au Canada, chez les Hurons en particulier, et qui désirait ardemment dépenser le reste de ses forces pour la même cause, fut très affecté en apprenant ces retards ; il mourut, « plein de mérites, en odeur de sainteté, le 29 de mars de l'année 1632 » [1].

Au mois d'avril suivant, les Jésuites prenaient seuls le chemin de la Nouvelle-France. Leur maison, à Québec, ayant été détruite par les Anglais, ils se réfugièrent dans le couvent des Récollets moins délabré et capable encore de les abriter, en attendant qu'ils eussent rebâti le leur. Les Récollets leur avaient fait connaître les endroits où ils avaient caché les vases sacrés et les ornements de Notre-Dame des Anges, et leur avaient permis de s'en servir jusqu'au jour où eux-mêmes retourneraient à

(1) Leclercq.—1er *Etabliss. de la foi,* vol. 1, p. 439.

Québec. Nous l'avons dit, les Récollets en avaient pour quarante ans avant de revoir ces contrées dans lesquelles les premiers ils avaient prêché l'Evangile du Christ.

Rebutés, mais non découragés, les Récollets firent de multiples instances pour obtenir de la Compagnie leur retour au Canada. Ils offrirent d'y vivre sans subsides de sa part. En 1635, ils s'adressèrent au Pape Urbain VIII qui confirma leur mission, reconnut comme préfet des missions du Canada le R. P. Provincial des Récollets de St-Denis, lui accorda d'amples privilèges. Le roi leur donna de nouvelles lettres et Richelieu de nouveaux ordres. Mais il fallait passer par les mains de la Compagnie dont M. de Lauzon était le président. Là était l'obstacle. Pourquoi ?

Les Récollets ne furent cependant pas exclus entièrement des colonies françaises d'Amérique. Leurs Frères d'Aquitaine, chassés aussi de l'Acadie, y revinrent en 1633 et y continuèrent leurs œuvres apostoliques. La raison de leur prompt retour fut qu'ils n'eurent pas à « remuer des machines aussi difficiles que celles

de Messieurs de la grande compagnie » [1]. Ainsi s'exprime Leclercq avec une pointe visible d'ironie. Ce retour des Récollets en Acadie prouve aussi le peu de valeur des raisons qui, paraît-il, empêchaient les Récollets de St-Denis de revenir au Canada, raisons tirées du genre de vie pauvre de ces religieux.

Cependant après des démarches souvent réitérées, après la disparition de la fameuse compagnie, les Récollets virent enfin les portes du Canada se rouvrir devant eux.

Le peuple les désirait et les sauvages gardaient leur souvenir avec amour. « J'en ai vu moi-même, dit Leclercq, des preuves sensibles, 15 jours après mon arrivée de France à Québec, lorsque je visitai pour la première fois les sauvages de la mission de Laurette et de Syllerie ; car les Hurons, Montagnais et Algonquins avaient encore les uns par tradition et les plus anciens par eux-mêmes les souvenirs et l'inclination toute présente de nos anciens Pères ; en sorte que quelques vieillards d'entre eux ne pouvant me faire comprendre dans

(1) 1er *Etabliss. de la foi.* vol. 1, p. 466.

leur langue, dont je n'avais aucune connaissance, ce qu'ils me voulaient dire, ils se mirent à genouïl devant moy, en présence du Rév. P. Chaumonot, Jésuite, leur missionnaire, joignirent leurs mains, et ayant les yeux élevez au ciel, ils répétèrent plusieurs fois les noms du Père Joseph et du Père Nicolas, en jetant de l'eau sur leur tête, pour me faire comprendre que ces missionnaires apostoliques les avaient baptisez. » (1)

Le départ de France eut lieu le 15 juillet 1669, mais ne fut pas heureux. Les navires, assaillis par la tempête, furent jetés sur les côtes d'Espagne. Nos missionnaires revinrent à Paris. Le voyage dut être remis au départ des vaisseaux de l'année suivante. Munis de nouvelles lettres du roi pour eux-mêmes, pour l'Evêque de Québec et les principaux de la colonie, le R. P. Germain Allart, Provincial de St-Denis, s'embarqua à La Rochelle, fin de mai 1670, avec les Pères Gabriel de La Ribourde, Simple Landon, Hilarion Guesnin et les Frères

(1) 1er *Etabliss. de la foi,* vol. 1, p. 460.

Luc Le François, diacre, Anselme Bardou laic. Après une navigation longue de trois mois et assez périlleuse, ils arrivèrent à Québec où « nos Pères furent reçus par M. de Pétrée, M. de Courcelles, gouverneur, les Révérends Pères Jésuites et le grand concours des habitants avec toutes les marques de joye que l'on pouvait attendre d'un pais où nos Pères estoient désirez avec empressement. » (1) A cette occasion, le Père Le Mercier, Supérieur de la mission des Jésuites écrivit à son Supérieur de France : « Les Révérends Pères Récollets qu'il (Talon) a amenés de France comme un nouveau secours de missionnaires, pour cultiver cette église, nous ont donné un surcroît de joie et de consolation ; nous les avons reçus comme les premiers apôtres de ce pays, et tous les habitants de Québec, pour reconnaître l'obligation que leur a la colonie française, qu'ils y ont accompagnée, dans son premier établissement, ont été ravis de revoir ces bons religieux au même lieu où ils demeuraient

(1) Leclercq.—1er *Etabliss. de la foi,* vol. II, p. 91.

il y a plus de quarante ans, lorsque les Français furent chassés du Canada par les Anglais [1] »

(1) Relations des Jésuites, 1670.





Mgr de Laval

CHAPITRE XI

NOTRE-DAME DES ANGES

NOTRE-Dame des Anges n'était plus qu'une ruine. Les Anglais en avaient enlevé ce qui leur avait plu. Des colons s'y étaient ensuite installés, puis les Pères Jésuites, à leur retour en Canada s'y étaient abrités aussi bien que possible jusqu'au jour où ils eurent réparé leur propre maison. Enfin un abandon presque complet pendant près de quarante ans n'avait pas peu contribué à hâter son délabrement. Tout était à refaire. Les Récollets se mirent aussitôt à l'œuvre, et d'abord ils se construisirent en six semaines une maison en plan-

ches où ils purent célébrer les saints mystères. « M. L'Evêque de Pétrée nous fit l'honneur d'y célébrer la première messe le jour de nostre Père Séraphique S. François, quatrième d'octobre. La croix y fut plantée au concours de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Québec, avec les cérémonies ordinaires, au bruit du canon et de la mousquéterie, rien n'ayant manqué pour rendre cette action des plus solennelles. » (1)

Encouragés par cette première marque de bienveillance, les fils du Pauvre d'Assise pensèrent à relever aussitôt leur ancien couvent de Notre-Dame des Anges. On se mit au travail, les uns préparant les matériaux, d'autres déblayant le terrain. Le nouveau couvent devait s'élever à peu près sur l'emplacement de l'ancien. La première pierre en fut posée le 22 juin 1671 par l'intendant Talon. L'église, dans laquelle le célèbre Frère Luc promena son pinceau et qu'il orna de quelques-uns de ses ouvrages fut achevée en 1673. Mgr de Laval en

(1) Leclercq.—1er *Etabliss. de la foi,* vol II, p. 93.

fit la bénédiction solennelle en présence de M. de Frontenac, arrivé de l'année précédente. A cette occasion, le Supérieur des Jésuites fut invité à prêcher dans le sanctuaire restauré de Notre-Dame des Anges. « Le R. P. Dablon, supérieur des Jésuites, honora cette cérémonie d'un très beau sermon. On fit en même temps la dédicace de l'église des Révérends Pères Jésuites et la solennité de la canonisation de S. François de Borgia à laquelle le Révérend P. Eustache, supérieur des Récollets, eut l'honneur de prescher avec applaudissement [1]. » Le vieux couvent des Récollets était lui aussi sorti de ses ruines, mais il ne fut vraiment terminé que vers 1680, après que Frontenac y eut à ses dépens fait ajouter une aile.

Une des plus belles fleurs du parterre canadien vint s'épanouir dans ce sanctuaire à peine restauré. En septembre 1678, un enfant de Ste-Anne de Beaupré, Claude Pelletier, fils de Georges Pelletier et de Catherine Vannier y embrassa la vie austère des Frères Mineurs.

(1) Leclercq.—1er *Etabliss. de la foi,* vol. II, p. 113.

Il est le premier canadien entré dans l'Ordre franciscain à Québec, en qualité de frère convers. Novice fervent et saint religieux, il em-



Vrai portrait du très religieux Frère Didace, Récollet

bauma Notre-Dame des Anges du parfum de ses vertus. L'obéissance l'envoya ensuite travailler à plusieurs fondations faites par les Récollets à cette époque. Le Frère étant très ha-

bile, se rendit très utile en sa qualité de menuisier, et c'est en travaillant à la construction de l'église conventuelle aux Trois-Rivières qu'il tomba malade et mourut saintement dans le Seigneur, un samedi, comme il l'avait désiré, le 21 Février 1699. « A la mort du Frère Didace, il n'y eut qu'une voix pour glorifier le pauvre Frère et lui donner le plus beau titre que l'on puisse donner à un homme, le nom de saint. Les foules accouraient en pèlerinage à son tombeau. Les habitants des Trois-Rivières le regardaient comme leur sauveur, les malades lui demandaient leur guérison, comme autrefois ceux de la Judée qui venaient des villes et des villages auprès de Jésus. Ils sentaient qu'une vertu sortait de son tombeau et ces effluves de la puissance divine étaient le remède dont tous attendaient pleins d'espérance, la santé et la vie. Les prêtres, les supérieurs ecclésiastiques même, se faisaient un devoir de se recommander à ses prières et de lui confier leurs besoins les plus pressants (1). » Mgr de

(1) *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières,* vol. I, p. 209 et s.

St-Vallier lui-même fit un pèlerinage au tombeau du Récollet et témoigna ensuite avoir été guéri d'une fièvre lente et «fort opiniâtre», « à la fin d'une neuvaine que je crus être obligé de faire dans le lieu de son tombeau . . . c'est le témoignage que je dois à la vérité et que je rends bien volontiers pour lui marquer ma reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint Frère Récollet, dont je voudrais bien qu'on imitât les vertus... » [1] Sur son ordre un grand nombre de prodiges opérés par le Frère Didace ont été rédigés en procès-verbaux par son grand Vicaire, M. Glandelet. [2] « Il est certain qu'à cette époque l'on prévit que tôt ou tard on porterait à Rome la cause de la béatification du vertueux Frère Didace. Voilà pourquoi l'Evêque fit colliger tous les documents qui pourraient être utiles. Cependant l'affaire en resta là, et le silence se fit sur le Frère Didace jusqu'à l'époque actuelle,

---

(1) *Mandements des Evêq. de Québec.*—1ère série, vol. 1, p. 487.

(2) Le Séminaire de Québec possède une copie très-ancienne de ces actes.

nous donnons pouvoir
a monsieur glaudelet doyen
de la catedrale dinformer a
quebec et aux trois riuieres
des guerisons miraculeuses qui
ont ete operees par le
tres deuot frere didace relli
gieux recolet mort en lan
nee 1699 ~~[illegible]~~ a quebec
ce 25 may 1717
Jean euesque de
quebec

N° 19

Fac-similé d'une ordonnance de Mgr de Saint-Vallier au sujet des prodiges opérés par le F. Didace (Archives du Séminaire de Québec)

où l'on voit revivre une confiance extraordinaire dans la puissance auprès de Dieu de son excellent serviteur. Il n'est guère possible de ne pas remarquer, dans cette espèce de résurrection, la main de la Providence, qui s'est réservée son heure pour faire éclater devant tout l'univers les vertus d'un humble Frère du Canada, en attendant le jour si désiré, où elle lui accordera une place d'honneur sur les autels de l'Eglise » [1].

(1) *Serviteurs et servantes de Dieu en Canada*, —N.-E. Dionne, p. 169 et s.

CHAPITRE XII

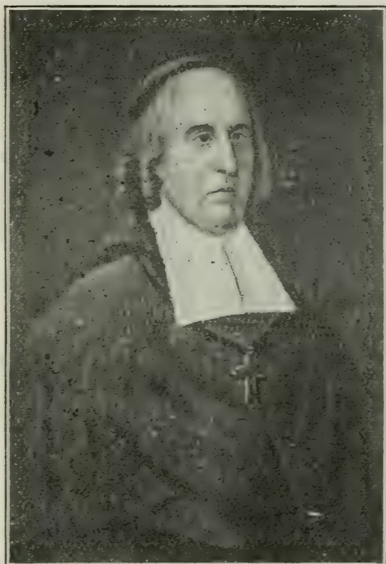
LE « COUVENT DU CHATEAU. »

REVENUS dans leur monastère, les Récollets ne restèrent pas oisifs. L'ardeur avec laquelle ils avaient souhaité leur retour n'avait pas d'autre but que de leur permettre de reprendre leurs travaux apostoliques en ce pays, de partager les peines et les fatigues des ouvriers du Seigneur, dont le nombre était loin de suffire à l'immense tâche qui s'imposait, et de contribuer ainsi à l'extension du règne de Dieu par une plus grande diffusion de l'Evangile. Aussi acceptèrent-ils avec joie et ferveur les missions qu'il plut à l'Evêque de leur confier ; et tandis que les uns luttaient au loin pour la cause de Dieu, les autres travaillaient

au même but à Notre-Dame des Anges, en se dévouant aux besoins de la population de Québec par le ministère de la parole et de la confession.

Cependant les Récollets s'aperçurent de jour en jour davantage que leur monastère était trop éloigné de la ville ; que le peuple, désireux de profiter de leur ministère, ne pouvait qu'avec peine se rendre jusqu'à Notre-Dame des Anges et que c'était à eux à se mettre à la portée des âmes. Ils s'en ouvrirent aux autorités. Le roi de France leur concéda en 1681 le terrain de la Sénéchaussée, compris entre les rues St-Louis, Des Jardins et Ste-Anne. L'Evêque donna son approbation pour l'emplacement. Cette fondation éprouva bien des vicissitudes ; elle commença par un petit bâtiment de soixante-quatre pieds de long et de dix-huit de large, en bois, reposant sur des fondations en pierre. On l'appelait communément le « couvent du château. » Il comprenait une petite chapelle, trois petites chambres, un réfectoire et une cuisine. Les choses restèrent à peu près dans cet état jusqu'en 1692.

Depuis quelque temps, Mgr de St-Vallier, poussé par sa charité envers les pauvres et les infirmes, cherchait à fonder une maison de re-



Mgr de Saint-Vallier

fuge pour ses privilégiés. Notre-Dame des Anges lui plaisant beaucoup par sa situation agréable, il proposa aux Récollets « de réunir les deux maisons des dits Pères en une seule

pour la plus grande commodité du public, en échangeant leur couvent de Notre-Dame pour en faire l'Hôpital Général qu'il a plu à sa Majesté d'établir par ses lettres patentes, en cette ville, et transportant et mettant la communauté du dit couvent en leur hospice, sis à la haute ville, au bout de la Place d'Armes, vis-à-vis du château, qui serait et demeurerait changé à l'avenir en un couvent régulier où ils feraient toutes leurs fonctions et exercices comme ils font dans tous leurs couvents de la Province de Paris... [1]. »

L'échange fut accepté de part et d'autre. Le contrat passé à cette fin donne de Notre-Dame des Anges une description complète qu'il faut reproduire ici. Frontenac, en sa qualité de syndic apostolique des Récollets, cède à Mgr de St-Vallier le terrain, puis « les bâtiments du dit couvent, consistant en une église, avec une chapelle et sacristie derrière l'autel et chapitre, un chœur au-dessus, un cloître en carré long composé de sept et huit arcades de chaque côté,

(1) Contrat d'abandon de N.-D. des Anges à Mgr de St-Vallier, Genaple, notaire.

dont l'un des dits côtés (au sud) est le long de la dite église, le deuxième est sous partie et le long d'un dortoir bâti en pierre contenant vingt-quatre cellules, sous lequel sont les dépense, cuisine, réfectoire et vestibule et les caves au dessous et pardessus un grenier de toute la longueur ; le troisième des dits côtés du dit cloître est le long d'un bâtiment de colombages qui consiste en chambre et office et que mon dit Seigneur le comte de Frontenac a fait bâtir, lequel a été appelé à ce sujet le bâtiment de M. le comte, et le quatrième côté (au nord-est) est une simple allée de cloître sans bâtiment. » Tel était le couvent que les Récollets allaient quitter et dont ils ne devaient emporter que « des meubles et ustensiles ci-après : comme tableaux, armoires, pupitres du réfectoire et du chœur, deux tables du dit réfectoire, les grabats et tables des chambres, les chaises, le balustre de la chapelle, les bancs du chapître et le dessus de la chaire de la dite église » [1].

En retour de cette cession de Notre-Dame

(1) Contrat d'abandon de Notre-Dame des Anges.

des Anges, Mgr de St-Vallier s'engageait à payer aux Récollets douze cents livres destinées à l'achat d'un « terrain près de cette ville, sur le bord de l'eau (pour leur chaloupe qu'ils ont à voiturer leurs provisions) où il leur permet de bâtir et établir un hermitage pour y faire leurs retraites et d'y avoir une chapelle avec un petit clocheton pour y sonner la messe [1] » ; en outre « seize mille livres monnaie de ce pays, pour aider à rebâtir les dits Religieux au lieu de l'hospice en cette dite ville et pour acquérir les emplacements contigüs à ce nécessaire... » [2], enfin un petit terrain à lui appartenant auprès de la Sénéchaussée.

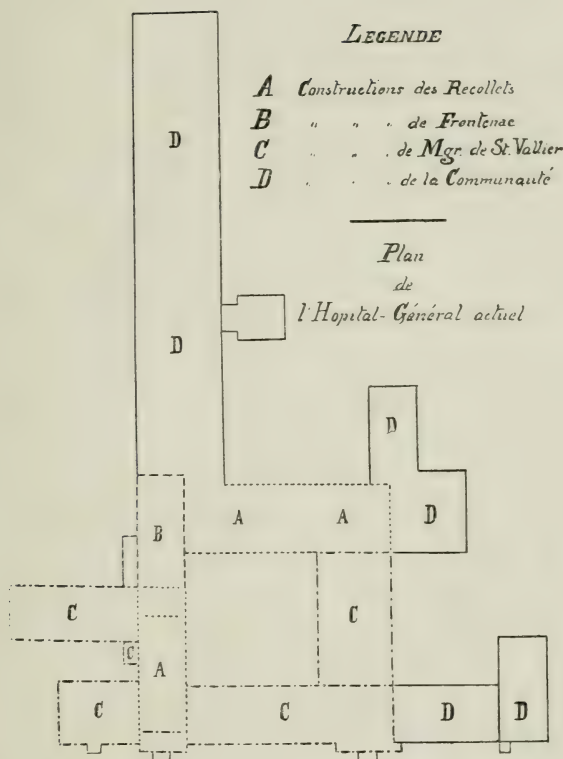
Satisfait de la façon avec laquelle les Récollets entraient dans ses vues, et avant même que le contrat fut signé [3] de part et d'autre, Mgr de St-Vallier publia, le 4 septembre 1692, le mandement suivant :

« Jean, par la grâce de Dieu et du Saint-Siè-

(1) Contrat d'abandon de N. D. des Anges.

(2) Ibidem.

(3) Le contrat d'échange porte la date du 13 sept. 1692.



D'après un plan qui se trouve dans « Mgr de St-Vallier et l'Hôpital-Général. »

ge apostolique, Evêque de Kebec, à tous présents et à venir salut en N. S.

« N'ayant rien de plus à cœur que de donner des marques sensibles de la singulière affection que nous avons pour les frères mineurs récollets de la province de St-Denys en France établis dans ce diocèse et voulant d'ailleurs leur faire connaître combien nous sommes touché de la déférence qu'ils ont faict paroitre à nos advis, en réunissant les deux maisons de Notre-Dame des Anges et l'hospice de Kébec à un seul couvent régulier, voulant bien céder par échange et par accommodement leur couvent de N.-Dame des Anges, proche de Kébec avec ses dépendances, pour y placer un hospital général que Sa Majesté a bien voulu établir par ses lettres patentes du mois de mars 1692 comm'il est porté plus amplement par le contrat du [1] . . . . .

« Nous, pour leur témoigner nostre gratitude et bienveillance, leur avons permis et accordé, permettons et accordons auxd. religieux

(1) La date est laissée en blanc sur l'orig'nal.

d'établir leurd. couvent régulier dans la ville de Québec, et d'y vivre en communauté, d'y chanter l'office divin publiquement, et d'y faire faire toutes les fonctions qu'ils ont coutume de faire en toutes leurs autres maisons et couvents de la province de Paris, leur permettant spécialement comm'ils nous l'ont demandé d'exposer le T. S. Sacrement aux jours des fêtes de S. François leur fondateur, de Notre-Dame des Anges et de S. Antoine de Pade leur titulaire. Nous voulons et désirons qu'ils maintiennent la dévotion du cordon du tiers-ordre, et qu'ils fassent pour cela tout ce qui leur est marqué dans la bulle, et singulièrement leur procession du très S. Sacrement touts les seconds dimanches du mois et qu'ils publient les indulgences qui y sont attachées.

« Nous exhortons les peuples de ce diocèse que pour marquer leur reconnaissance des services qu'ils ont reçus de ces bons religieux depuis un si longtemps, ils ayent une dévotion particulière pour S. François et autres saints de leur ordre, soubs la protection desquels nous

remettons volontiers et avec confiance cette église et ce diocèse.

« Voulant de plus que pour conserver la mémoire de la cession et échange qu'ils ont faict de Nostre-Dame des Anges, 1re titulaire de leurs missions, pour y placer l'hospital général, led. hospital porte et retienne à perpétuité le nom de l'hospital de N.-Dame des Anges, où lesd. religieux pourront venir une fois chaque année processionnellement, portants l'image de la T. Ste-Vierge, chanter une grande messe, et ce le dimanche de l'octave de N.-Dame des Anges, si bon leur semble, nostre intention étant de leur permettre et non de les y obliger, comm'aussy de dire quand bon leur semblera des messes basses, désirans qu'on les y reçoive avec honneur, et qu'on leur fournisse touts les ornements nécessaires.

« Les susd. religieux étants les premiers pauvres de nostre diocèse, et qui nous touchent de plus près, à raison de la perfection de leur état, nous désirons que led. hospital fasse une charité touts les ans, suivant l'estat où il pourra se trouver, ce que nous osons recommander à

MM. les administrateurs que nous prions de tout nostre cœur vouloir bien entrer en nostre esprit le tout cependant par charité et sans obligation ; et comme led. hospital, à raison de sa pauvreté présente, ne se trouve pas en état de pouvoir faire des aumosnes, nous voulons bien exercer cette charité et faire fournir auxd. religieux en pain, vin et autres choses la somme de cinquante écus touts les ans.

« Quand au petit hermitage de la portiuncule que lesd. religieux nous ont demandé pour mémorial de la 1[re] fondation de leurs missions, pour y faire leurs retraites et pour leurs autres commodités, nous leur permettons d'y bastir une petite chappelle avec un petit clocheton pour y sonner la sainte Messe quand il y aura quelque religieux qui l'y voudra dire.

« Or, comme nous désirons que lesd. religieux jouissent paisiblement et à perpétuité des susd. permissions, non seulement dans leur couvent de la ville de Kébec, mais aussi de Montréal, les Trois-Rivières, quand ils y seront établis et autres lieux de nostre diocèse, nous supplions avec toute sorte de respect et autant qu'il

est en nous, nos vénérables et illustrissimes frères nos successeurs évêques, d'entrer dans nos sentiments envers lesd. religieux, de les favoriser et faire exécuter le contenu des présentes que nous désirons être observées à perpétuité.

« Faict à Kébec dans n.tre séminaire ce quatriesme Septembre 1692. Signé de nostre main et contresigné de nostre secrétaire, et scellé de notre sceau·

[Sceau]

JEAN, *évesque de Québec.*

Par Monseigneur Trouvé.»[1]

Rien de plus élogieux pour les Récollets que cette lettre écrite par le deuxième évêque de Québec. Nous ferons remarquer seulement que depuis leur retour dans la cité de Champlain

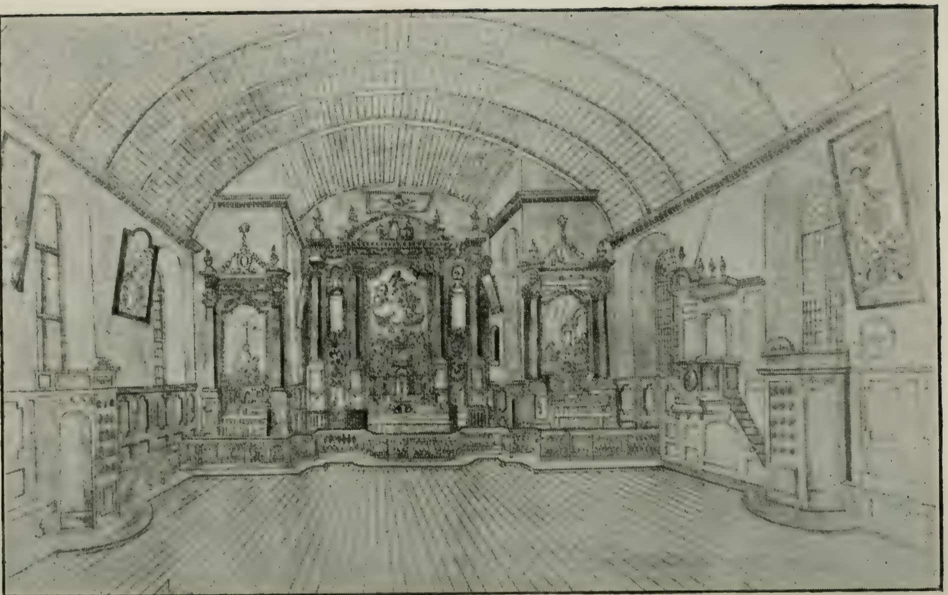
---

(1) Publié par Eug. Réveillaud dans : *Histoire chronologique de la Nouvelle-France.*—Appendice, page 241, sous le titre suivant: 1692.—« Original sur parchemin, scellé et contresigné, d'un mandement de l'évêque de Québec. (Mr de St. Vallier) relatif au couvent de Québec ».

Une copie de ce document se trouve aussi dans les archives du Séminaire de Québec, fonds Verreau.

les Frères Mineurs ont repris, avec la permission de l'Ordinaire, l'antique usage, consacré par le mandement de Mgr de St-Vallier d'aller une fois tous les ans, en procession, chanter une messe à Notre-Dame des Anges ; tandis que de leur côté les Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, attentives aux conseils du vénéré fondateur de leur communauté, n'oublient pas d'ajouter à leur réception pleine de franche cordialité, l'aumône recommandée par lui aux administrateurs de l'Hôpital Général.





Intérieur de l'église des Récollets, de Québec.

CHAPITRE XIII

COUVENT DE ST-ANTOINE

Le contrat d'échange entre Mgr de St-Vallier et les Récollets avait été passé le 15 septembre 1692. Les Récollets se transportèrent sans retard au couvent de la haute ville, après l'avoir fait agrandir un peu et provisoirement, en sorte que l'Evêque put loger ses pauvres à Notre-Dame des Anges à partir du 30 octobre 1692. L'année suivante les travaux commencèrent près de la Place d'Armes pour l'érection du couvent déjà projeté, devenu nécessaire aux Récollets maintenant plus que jamais. Mgr de St-Vallier et l'intendant Bo-

chard de Champigny posèrent solennellement la première pierre de l'église conventuelle le 14 juillet 1693.

En 1824, un ouvrier, nivelant la Place d'Armes, a trouvé deux plaques de plomb, qui avaient été mises dans cette première pierre du monastère et sur lesquelles étaient gravées deux inscriptions latines dont voici la teneur en français : (1)

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14e jour de juillet,
En la fête solennelle du Séraphique Bonaventure,
Innocent XII occupant le Siège du Souverain Pontife
Sous le règne du roi très-chrétien
Louis XIV Le Grand,
À la gloire éternelle de Dieu,
A l'honneur de la Vierge Mère de Dieu,
À la louange du Séraphique Père François,
Sous l'invocation expresse
Du céleste Antoine de Padoue,
L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Seigneur
Jean de la Croix de Saint-Vallier,
Second Evêque de Québec,

(1) Cette traduction a été publiée par la *Revue du Tiers-Ordre,* Montréal, déc., 1899 et janv. 1900.

En vue de la réédification d'une nouvelle
Église et d'une maison
En faveur des Frères Mineurs Récollets
Pour remplacer l'ancien couvent
De Notre-Dame des Anges
Des mêmes Frères échangé et transformé en hôpital
Par sa grande charité et piété,
Après libre concession des mêmes Frères:
Posa
Cette première pierre
De cette église et de ce couvent
De Saint Antoine de Padoue.

Sur le verso de la plaque:

L'Assistait
Fr. Hyacinthe Perrault
Commissaire Provincial de toute la mission
Gardien du dit couvent, et de la construction
Du nouvel édifice indigne promoteur.

La deuxième inscription est celle-ci:

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14 juillet,
Jour consacré au Séraphique (Bonaventure),
L'Illustrissime et très noble Seigneur
Seigneur Jean Bochart de Champigny,
Noroy, intendant de Justice, police et finances

Royales pour toute la Nouvelle-France,
Après avoir, dans son insigne charité à leur égard
Concédé aux Frères Mineurs Récollets des Missions
Canadiennes, la terre et le fond de leur ermitage,
Connu sous le nom de Notre-Dame de la Portioncule
Situé près de ses terres non loin de Québec,
Comme un mémorial perpétuel de leur ancien
Couvent actuellement consacré à l'usage des pauvres
Leur a témoigné
Sa bienveillante affection et sa munificence
Par la pose de cette première pierre
De leur nouvelle église dédiée à Saint Antoine
De Padoue
Et de leur couvent de Québec.

Le nouveau couvent des Récollets s'éleva « tout vis-à-vis le château (du gouverneur). Leur église est belle. Elle est entourée en dedans d'une boiserie de noyer de huit à dix pieds de haut.... La maison est bien bâtie. Le cloître est très beau, tout vitré avec les armes de plusieurs particuliers.... » [1] Charlevoix loue aussi la beauté de l'église : « Les Pères Récollets ont une grande et belle église qui

(1) La Potherie.—*Histoire de l'Amérique Sept.*

leur ferait honneur à versailles [1]. Elle est proprement lambrissée, ornée d'une large tribune, un peu massive, et d'une boiserie bien



Couvent de St-Antoine—Place d'Armes
Québec

travaillée qui règne tout autour... c'est l'ouvrage de leurs Frères Convers. Enfin rien n'y manque, mais il faudrait en ôter quelques ta-

(2) Cette affirmation est un peu exagérée.

bleaux qui sont grossièrement peints ; le Frère Luc en a mis de sa façon, [1] qui n'ont pas besoin de ces ombres. La maison répond à l'église, elle est grande, commode, accompagnée d'un jardin spacieux et bien cultivé. » [2] Citons encore un judicieux écrivain qui, en nous donnant une courte description du monastère de St-Antoine, nous en fournit aussi la topographie. L'église des Récollets : « couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la place d'Armes, et l'extrémité sud-est du terrain occupé par le Palais de Justice. Elle était ornée de vitraux coloriés et de beaux tableaux dûs au pinceau du célèbre Frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable. Le couvent... était contigu à l'église et formait avec celle-ci un carré parfait : au centre se

(1) Les tableaux du Frère Luc placés dans cette église furent apportés de Notre-Dame des Anges. Ce moine artiste n'a pas habité ce couvent, puisque, d'après le « Mortuologe des Récollets de St-Denys,» il est mort à Paris le 18 mai 1685.

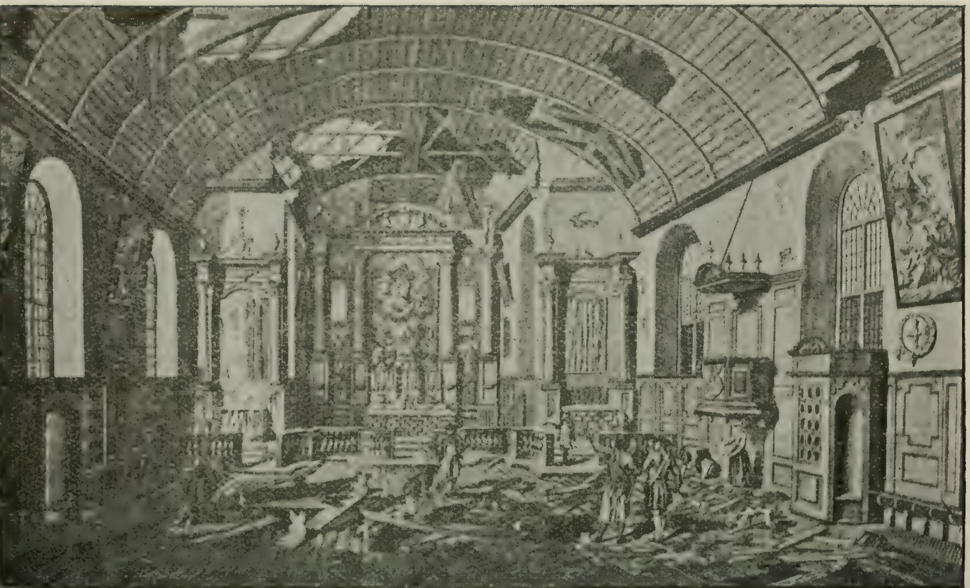
(2) *Hist. Génér. de la Nouvelle-France.*

trouvait la cour, qui était spacieuse et de forme régulière. Le clocher de l'église des Récollets s'élevait au point prècis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de Justice. Tout le corps de l'édifice (l'église) était sur la Place d'Armes. Le couvent qui lui était contigu était construit en grande partie sur la Place d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice et en moindre partie encore sur le terrain de l'église anglicane » (1).

Dans cette église furent inhumés quatre gouverneurs de la Nouvelle-France : Frontenac, de Callières, de la Jonquière et de Vaudreuil.

(1) M. Ernest Gagnon.—*Le Palais de Justice de Québec.*—Appendice, no. 4, du : *Rapport génér. du Com. des Travaux Publics de la Prov. de Québec.*—1897.





Intérieur de l'église des Récollets après le siège de Québec

CHAPITRE XIV

SIÈGE ET PRISE DE QUÉBEC

Dans leur couvent de saint Antoine, les Récollets reprirent leur vie de prière, de sacrifice et de dévouement. Cette douce et salutaire influence que les Frères Mineurs ont de tout temps exercé sur les cœurs, alla toujours en grandissant au profit des âmes et du règne de Dieu. Tout alla pour le mieux jusqu'à la prise de Québec par les Anglais en 1759.

A plusieurs reprises les Anglais d'Amérique avaient tenté la conquête du Canada. Les dé-

faites qu'ils avaient éprouvées, loin d'imposer silence à leurs prétentions injustes, ne firent que les accroître; aussi tentèrent-ils encore un essai plus vigoureux en 1759. On apprit tout à coup que la flotte ennemie remontait le St-Laurent, tandis que des troupes répandaient la terreur dans les campagnes avoisinantes. Puis on l'aperçut un jour devant Québec, dont le siège et le bombardement commencèrent. Pendant ce temps d'autres armées envahissaient le Canada par le haut. La colonie française était loin de pouvoir résister à tant d'ennemis. Son matériel de guerre était peu considérable et ses munitions de bouche encore moins suffisantes. Pour comble d'infortune le pays avait pour intendant le trop fameux Bigot, et la France, à moitié ruinée par ses guerres européennes, sa marine presque anéantie, ne pouvait guère, et, hélas ! ne pensait peut-être pas beaucoup à secourir sa colonie ; cette colonie précieuse que Voltaire, l'infâme, le sans-patrie, calomniait indignement quand il parlait avec dédain de ces « quelques arpents de neige ».

Mais l'amour de la France et du foyer fit des

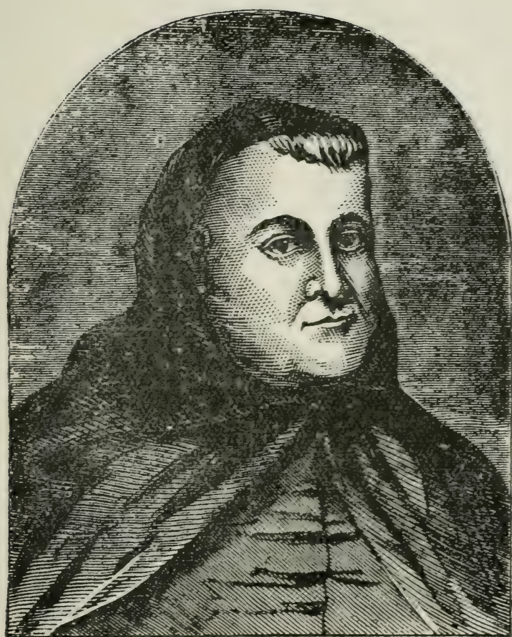
prodiges. Elle multiplia l'ardeur guerrière des troupes françaises de la colonie, plaça dans les mains calleuses des habitants du Canada des armes pour se défendre et donna à ces milices improvisées une valeur et une habileté extraordinaires. L'ennemi étonné de la résistance commençait à désespérer, et Wolfe parlait de se retirer. Cependant il n'avait pas épargné ses munitions de guerre et il avait fait pleuvoir sur la ville de Québec des projectiles sans nombre. « Cette pluie de fer et de feu ne cessa que lorsque la malheureuse cité ne fut plus qu'un monceau de ruines et de cendres. La cathédrale, une grande partie de la haute ville et toute la ville basse devinrent la proie des flammes. Les citoyens, dont un grand nombre étaient ruinés par cette mesure aussi cruelle que vaine, regardaient avec désespoir les nuages de feu et de fumée montant nuit et jour au-dessus de leurs remparts » [1].

Le couvent et l'église des Récollets ne furent pas dévastés par le feu, mais les dégats fu-

(1) L'abbé H.-R. Casgrain.—*Montcalm et Lévis,* Québec, vol. II, p. 107.

rent cependant considérables. Une vue de l'intérieur de l'église nous montre ce temple de Dieu tout délabré ; le toit est percé de larges ouvertures ; en maints endroits les murs sont détériorés ; les autels sont fort endommagés et le pavé est couvert de bancs renversés et de débris. Des curieux, des soldats considèrent cette église autrefois si belle, d'autres ramassent des morceaux de bois sans doute, tandis qu'un Récollet à genoux, dans le côté opposé, et les bras étendus, semble crier à Dieu que la désolation de l'abomination est dans son temple et le supplie de mettre un terme aux douleurs de Sion.

Pendant cette guerre funeste à la France, que firent les Récollets ? Tandis qu'un petit nombre demeura pour la garde du couvent, les autres suivirent les vaillantes troupes françaises et les braves milices canadiennes dans leurs luttes homériques, qui, semble-t-il, auraient dû mériter à leurs armes un sort plus heureux ; mais écrasés par le nombre, plutôt que vaincus, les défenseurs de la domination française en Amérique durent enfin capituler. Dieu avait



F. Emmanuël Crespel Recolet

ses vues miséricordieuses dans ces événements douloureux et dans cette séparation violente de l'enfant d'avec sa mère, et aujourd'hui les Canadiens toujours français remercient la Providence d'avoir ainsi éloigné de leur pays la vague impure de la Révolution française.

Le Supérieur des Récollets de Québec était alors le R. P. Emmanuel Crespel, qui remplissait en même temps la charge de Commissaire Provincial. Ce Père, célèbre par son naufrage à l'île d'Anticosti, était arrivé jeune, à Québec, en octobre 1724. Il fut ordonné prêtre deux ans après par Mgr de St-Vallier. Après avoir exercé divers ministères, ses supérieurs le rappelèrent en France, c'est alors qu'il fit naufrage avec cinquante-quatre passagers le 14 novembre 1736. Il faut lire le récit du Récollet pour se faire une idée des souffrances qu'ils endurèrent dans l'île déserte d'Anticosti, durant l'hiver qu'ils furent obligés d'y passer. Ses compagnons y moururent les uns après les autres, à l'exception de six. Son retour en France fut remis à 1738. Il revint au Canada en 1752, et, lisons-nous dans une biographie

du Père Crespel [1], « environ deux ans après il était appelé à diriger le couvent de son Ordre à Québec. » D'après cette même biographie, il devint Commissaire Provincial en 1758, la veille des hostilités entre les deux colonies.

(1) Par S. J. M., publiée en tête de l'éd. canad. de 1884, de : *Voïages et naufrage du R. P. Em. Crespel.*





Couvent des Stigmates.—Cour intérieure

CHAPITRE XV

APRÈS LA CESSION DU PAYS

Le drapeau blanc aux fleurs de lys ne flottait plus sur les remparts de Québec, ses plis immaculés ne s'ouvraient plus aux caresses du vent, et lorsque le Canadien-français, pensant à sa mère-patrie, en cherchait le symbole sacré pour lui dire son amour, son regard rencontrait un emblème étranger et son cœur se serrait. Le pays avait changé de maîtres.

Après la fameuse bataille des Plaines d'Abraham où Wolfe et Montcalm trouvèrent leur tombeau, Québec s'était rendu, et malgré les efforts valeureux de Lévis, Québec fut perdu

pour la France. Bientôt la colonie entière allait succomber. Montréal, dernier boulevard de la défense, dut se rendre le 8 septembre 1760 ; la résistance était inutile devant le nombre des ennemis et la misère du pays. Trois ans après, le traité de Paris rendit définitifs tous ces désastres. Malgré tout, longtemps encore les Canadiens calmeront leurs douleurs et charmeront leurs misères en se disant : *nos bonnes gens reviendront.* La France n'est pas revenue, mais sa colonie, plus fidèle, a conservé sa langue, son esprit et sa foi ; elle a grandi et une race française digne de l'antique France chrétienne se développe toujours sur les bords du St-Laurent.

C'est à sa propre énergie, c'est surtout à son clergé que le Canadien français doit d'être ce qu'il est aujourd'hui, tout à la fois loyal envers l'autorité et fidèle à ses traditions et à son origine. Les vainqueurs semblaient bien entrevoir cette influence du clergé, aussi leurs mesures eurent-elles plus d'une fois pour but de l'affaiblir. Ils s'en prirent surtout aux Religieux. « Les Jésuites et les Récollets mour-

ront chez eux, mais n'auront pas de successeurs, » telle fut la volonté du gouvernement de Londres. Les évêques de Québec, le clergé séculier, le peuple se firent à plusieurs reprises les fervents avocats des deux communautés, mais leurs efforts n'eurent d'autre résultat que de prouver une fois de plus l'amour de tous pour ceux qu'on proscrivait.

Les Récollets étaient donc condamnés à disparaitre du milieu de ce peuple qui les vénérait profondément. A cette condamnation injuste, des individus grossiers, ne comprenant rien à la vie religieuse, ajoutèrent l'insulte. Nous lisons dans la biographie [1] du P. Emmanuel Crespel que cet « humble enfant de S. François montra constamment une patience inaltérable, une douceur sans pareille, une aménité constante à l'endroit des sujets anglais, qui le raillaient, lui et les siens, d'une manière parfois impitoyable. » Les Récollets payaient ces insultes par une grande charité envers ceux-là même qui les leur adressaient. « Aux An-

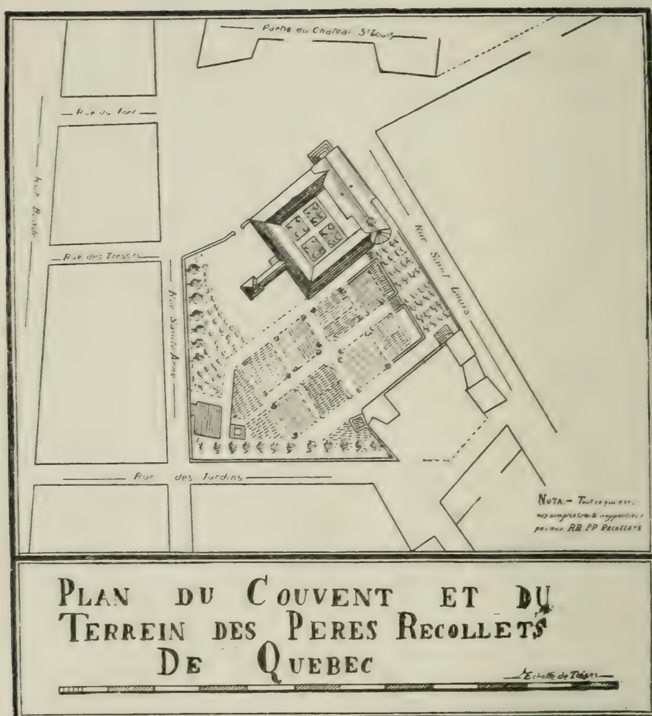
(1) Déjà citée.

glais aussi, disait le P. Crespel à ses Frères, faites-leur tout le bien possible, par amitié, par religion et pour dissiper leurs préjugés contre la vie monastique qu'ils ne connaissent pas du tout [1]. » Mais plusieurs ne pouvaient pas voir passer ces religieux pourtant bien pacifiques sans leur adresser quelques mots railleurs. Il semble du moins qu'on dût les laisser s'éteindre tranquilles et résignés dans la solitude sacrée de leur monastère ; loin de là. Leurs couvents devinrent des casernes ; celui de Québec servit même de prison, et leurs églises devenaient à certains jours de vrais temples protestants où le culte hérétique accomplissait ses rites froids et sans âme. La vie religieuse devenait impossible dans ces couvents ; toutefois les Récollets s'y maintinrent aussi longtemps que cela leur fut possible, espérant sans doute voir un jour leur patience, leurs bons procédés, leur charité, leur mériter un meilleur sort. En attendant ils se dépensaient comme toujours auprès des âmes par le saint ministère. On les

(1) Biographie déjà citée.

retrouve tous ou à peu près desservant en des temps divers une ou plusieurs paroisses du diocèse. Ils étaient et ils demeuraient avec le clergé séculier les anges du Seigneur guidant le peuple canadien-français vers un avenir glorieux, qu'ils n'entrevoyaient peut-être pas. Plusieurs moururent vaillamment à l'œuvre, leur dépouille mortelle repose encore au milieu de leurs anciennes ouailles et leur nom est en bénédiction parmi elles.

Cependant on dut croire un moment que les Récollets se maintiendraient au pays. Entre 1784 et 1794, un renouveau de vie se fit sentir au sein de la famille franciscaine du Canada. Malgré la défense dont l'injustice disait assez la nullité, une dizaine au moins de sujets se présentèrent. Ils furent admis et firent profession après un an de noviciat. Parmi ces nouvelles recrues, plusieurs étaient destinées au sacerdoce. Leur jeunesse faisait espérer de longs jours encore de vie ; mais la joie fut de courte durée ; un événement terrible et imprévu vint anéantir toutes ces espérances.



D'après un dessin conservé par Mr Th. O'Leary, bibliothécaire du Musée Numismatique, château Ramsay, Montréal

CHAPITRE XVI

LES DERNIERS JOURS

Le six septembre 1796, un incendie éclata dans une construction de la rue St-Louis et acquit en très peu de temps une grande intensité. Des étincelles portées par un fort vent du sud-ouest vinrent embraser le clocher de l'église et la toiture du couvent (des Récollets). Quelques heures après, ces spacieux édifices étaient réduits en cendres [1]. » Les Religieux étaient presque tous alors chez les Ursulines occupés à préserver de l'incendie le mo-

(1) M. J. Thompson, témoin oculaire.

nastère des filles de Ste-Angèle. Peu de choses, paraît-il, furent sauvées du couvent de St-Antoine, si ce n'est des ornements d'autel, une « jolie petite frégate construite par l'un des frères et suspendue à la voûte de l'église [1], » sans doute en ex-voto, et le précieux drapeau de Carillon, pareillement suspendu dans l'église depuis la fameuse bataille.

Ce désastre eut des conséquences très graves pour les Récollets. Leur étant défendu de se perpétuer, ils ne pouvaient pas songer à rebâtir leur couvent. D'ailleurs le gouvernement ne leur en laissa pas le temps, car il « s'empara aussitôt après du terrain sur lequel ces édifices étaient construits, pour le consacrer au culte protestant et à d'autres fins [2]. » Les Récollets étaient donc sans gite à Québec et n'en pouvaient avoir. Leur couvent des Trois-Rivières était passé entièrement entre les mains des protestants, et celui de Montréal était oc-

(1) M. J. Thompson, témoin oculaire.

(2) Dr Meilleur.—*Mémorial de l'éducation*, p. 23.

cupé en grande partie par les troupes. Il fallait cependant pourvoir à l'avenir des Religieux sans asile, des jeunes en particulier, devenus, par suite de l'incendie, à charge à ceux-là même dont ils étaient auparavant l'espoir. Mgr Hubert prit en pitié la triste situation faite aux Récollets et par une ordonnance du 14 septembre 1796, en vertu d'un pouvoir qu'il tenait de Rome, il sécularisa les Religieux profès depuis 1784. Par ce décret, l'Évêque de Québec déclara dispensés des observances conventuelles « les Frères Récollets tant clercs que laïques, qui ont fait profession dans ce diocèse depuis 1784 » [1]. Liberté à ceux qui le voudront, d'aller habiter au couvent de Montréal ; pour ceux-là le décret sera d'aucun effet, jusqu'au jour où ils quitteront ce couvent. Quant à ceux qui resteront dans le monde ils seront tenus à leur vœu de chasteté ; ils devront obéissance à l'Évêque, et « en ce qui regarde la pauvreté ils ne pourront acquérir aucun bien fonds, ni disposer du fruit de leurs épargnes par do-

(1) *Mand. des Evêq. de Québec.*—1ère série, vol. II, p. 499.

nation ou testament, » sans la permission expresse de l'Evêque. Liberté aussi de conserver leur habit religieux dans le monde, mais ceux qui le quitteront ne pourront plus le reprendre et devront toutefois en conserver une partie en dessous, « pour se rappeler leur ancien état. »

Les vieux Récollets que le décret n'atteignait pas n'avaient plus qu'à se résigner de nouveau à mourir les uns après les autres, l'espoir de laisser après eux des successeurs venait de s'évanouir à jamais. Le dernier Récollet prêtre, le Père Louis Demers s'endormit dans le Seigneur à Montréal le 2 septembre 1813, à l'âge de 81 ans. L'Ordre des Frères Mineurs n'existait plus en Canada. Cependant il avait encore au pays des représentants volontaires ; plusieurs des Récollets sécularisés se firent un honneur et un bonheur de conserver et de porter jusqu'à la fin leur habit religieux, tels : les Frères Noël à Verchères, Paul à Montréal, Marc à St-Thomas de Montmagny, Louis à Québec et très probablement aussi le Frère Léonard à St-Charles de Bellechasse. Grâce à eux, la bure franciscaine ne disparut du Ca-

nada qu'au milieu du XIXe siècle. Le peuple les entoura d'une profonde vénération et concentra sur eux cette estime sincère et constante



Frère Louis, dernier Récollet à Québec

qu'il avait vouée aux bons Récollets. Malgré les quarante ans écoulés entre la disparition du dernier Récollet et le retour en ce pays des

Frères Mineurs, ceux-ci ont éprouvé d'une manière remarquable les effets de cette affection populaire dont leurs devanciers avaient été entourés. C'était exprimer clairement combien leur retour était désiré.

Ici se termine la deuxième période (1670-1850) de l'histoire des Frères Mineurs à Québec et au Canada. Un historien de Yamachiche apprécie dans les termes suivants les effets de leur zèle apostolique : « On a vu, dit-il, que nos ancêtres eurent des Récollets pour premiers missionnaires ; à notre avis ce fut une grande bénédiction pour eux.

« Les Fils de S. François d'Assise se trouvent à l'origine de la plupart de nos vieilles paroisses et on a trop oublié l'immense influence qu'ils ont exercée ainsi sur notre peuple. Nous pouvons le dire sans crainte, c'est d'eux que nous tenons en grande partie cette foi vive, cette simplicité et cette pureté de mœurs qui ont fait notre gloire jusqu'aujourd'hui, qui nous ont toujours distingués des autres peuples et qui continueront, espérons-le, à nous distinguer encore, malgré les changements que pro-

duit nécessairement sur nous le contact des nationalités étrangères » [1].

(1) L'abbé N. Caron, chanoine. — *Hist. de la paroisse de Yamachiche,* p. 33.





Couvent des Stigmates, vu d'en bas du cap.

CHAPITRE XVII

RETOUR DES FRÈRES MINEURS

L'AUTEUR que nous citions tout-à-l'heure disait encore : « Mais le temps ne serait-il pas venu de rappeler les bons Frères Mineurs sur cette terre du Canada qu'ils ont arrosée de leurs sueurs ? Certes, voilà une idée qui devra attirer l'attention de nos Supérieurs ecclésiastiques et nous voulons croire qu'ils rendront un jour à notre population les missionnaires qui l'ont édifiée autrefois par leur simplicité et par leur zèle infatigable. » [1] Ce

(1) L'abbé N. Caron, chanoine. — *Hist. de la paroisse de Yamachiche,* p. 33.

souhait se trouve plus d'une fois sous la plume des écrivains, il est dans tous les cœurs, depuis la disparition des derniers Récollets. Mgr Bourget, d'illustre et sainte mémoire, lui qui avait eu une vénération profonde pour le bon vieux Frère Paul, à qui il avait donné une longue et douce hospitalité dans son palais épiscopal, fit des démarches pour réaliser le désir de tous ; elles furent bien vues des Frères Mineurs de France, mais n'eurent pas le succès espéré, car l'Ordre commençait seulement pour ainsi dire à combler les vides immenses que la Révolution française avait faits dans ses rangs. Le digne évêque de Montréal se fit alors le restaurateur du Tiers-Ordre dans son diocèse. Toutefois les désirs de ce grand évêque ont été réalisés en 1890 par la fondation d'un couvent de Frères Mineurs dans sa ville épiscopale.

En termes empressés, exprimant une profonde satisfaction, la *Semaine Religieuse* de Montréal annonça ce retour : « Que ces saints Religieux soient les bienvenus dans ce pays qu'ils ont été les premiers à évangéliser. Leur absence nous a paru bien longue, et il nous tar-

dait de les voir reprendre au milieu de nous leur ministère de zèle, de piété et d'édification. Leur souvenir était demeuré vivace parmi le peuple, et les vieillards racontent encore bien des traits édifiants sur les anciens Récollets»[1].

Deux ans avant la fondation du couvent régulier de Montréal, Trois-Rivières avait déjà donné l'hospitalité aux Fils de S. François, en la personne du Révérend Père Frédéric de Ghyvelde, si universellement connu au pays. En 1881, dans un voyage de six mois qu'il fit au Canada, le Rév. Père avait négocié avec les Evêques de la Puissance la quête du Vendredi-Saint en faveur des Saints Lieux. En 1888, il revint avec le titre de Commissaire de Terre-Sainte, et c'est dans la cité de Laviolette qu'il trouva le gîte et le couvert. Mais Trois-Rivières voudra un jour couronner son œuvre en ajoutant au Commissariat, un couvent régulier. Mgr Cloutier, qui fera cette fondation, voudra bien écrire que : « c'était justice que de rouvrir aux fils du Patriarche Séraphique,

(1) *Semaine Religieuse de Montréal,* vol. XV, p. 419.

ces contrées, qu'ils avaient les premiers évangélisées, il y aura bientôt trois siècles.... » [1] Cette justice, les Frères Mineurs, pèlerins sur la terre, ne la revendiquent point ; mais il leur est cependant bien doux de se voir revivre là où ils ont déjà vécu, en la personne des Récollets. On comprendra dès lors sans peine qu'ils aient accepté avec joie l'autorisation donnée par nos Seigneurs les Evêques de renouer les traditions franciscaines dans les cités qui se firent autrefois une gloire de posséder un couvent de Frères Mineurs. Nous avons dit un mot des fondations de Montréal et des Trois-Rivières ; mais pour atteindre pleinement le but de cet aperçu historique, nous devons plus qu'un mot à la fondation de Québec.

(1) *Lettre Pastorale,* 15 janv., 1904.



CHAPITRE XVIII

COUVENT DES SS. STIGMATES

LE temps était venu de renouer la chaine deux fois brisée qui attachait les Frères Mineurs à la cité de Champlain. Avec l'autorisation de Mgr Bégin, quelques Frères Mineurs quittèrent leur couvent de Montréal pour se rendre à Québec. Le Supérieur de la petite colonie franciscaine était le R. Père Ange-Marie Hiral. C'est lui qui devait être l'ouvrier choisi de Dieu pour cette restauration. Il arriva dans la vieille capitale le 29 septembre 1900, en la fête de St-Michel archange. Les souvenirs du passé joints à l'importance de la

mission qui lui était confiée firent naître dans son cœur des émotions bien vives : « Le lendemain, dimanche, 30 septembre, j'ai célébré



S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec

ma première messe à Québec, et je vous avoue qu'une vive émotion s'est emparée de mon âme

à la pensée que je renouais en ce jour l'antique chaîne de l'histoire deux fois brisée par le malheur des temps. Elles venaient naturellement à ma mémoire les dates de 1615 et de 1670, auxquelles vient maintenant s'ajouter celle de 1900. Il me semblait être transporté aux temps reculés de la colonie naissante et je partageais les sentiments de ces vaillants missionnaires, célébrant leurs messes dans une humble chapelle ou au milieu de la forêt, surtout quand ils célébraient pour la première fois..... Sans doute, les temps sont changés, ce qui autrefois était une mission sauvage que nos Pères venaient éclairer des splendeurs de la foi, c'est maintenant une ville prospère et florissante ; la forêt s'est retirée bien loin pour faire place à l'industrie et au commerce ; il n'y a plus là de sauvages à évangéliser... toutefois il y a encore des pécheurs à convertir et des âmes à conduire au ciel » [1].

Mais il fallait un gîte à la petite famille. On

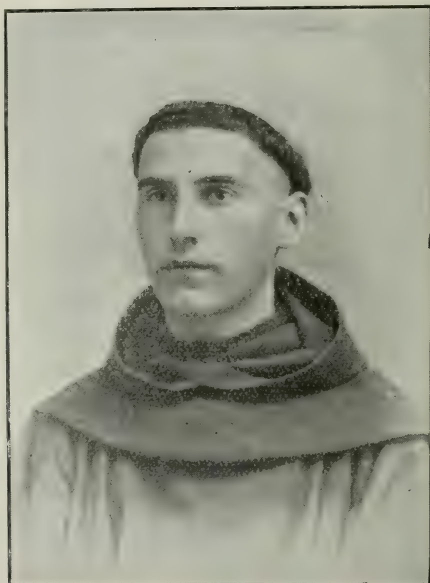
(1) Lettre du 4 oct. 1900 au R. P. Colomban-Marie, Com. Prov., Cf: *Revue du T.-O.*, 1900, p. 385.



Résidence des Frères Mineurs, Mont Pleasant

fit choix d'une bien modeste résidence sise au village de Notre-Dame de Québec ou Montplaisant. Cet édifice était une maison d'école mais que ses dimensions restreintes rendaient maintenant impropre à sa première destination. Elle mesurait 35 pieds de long sur 25 de large. Elle était en bois lambrissé de briques, reposant sur des fondations en pierre. À droite un petit lopin de terre propre au jardinage. Le nouveau couvent provisoire ne comptait à part le rez-de-chaussée qu'un étage dont les fenêtres étaient pratiquées dans les combles. On fit des séparations en planches et la nouvelle résidence eut bientôt sa chapelle, ses parloirs, sa lingerie, son réfectoire, sa cuisine et quelques cellules, mais le tout en miniature, sans ajouter qu'une même salle servait à plusieurs usages. Puis une clôture en bois entoura le jardin et le petit couvent, lui procurant une solitude plus grande et plus complète. Deux ans durant, les enfants de S. François y sont restés, passant des jours heureux dans leur pauvreté et partageant leur temps entre la prière, le travail et le saint ministère.

Mais le moment n'était pas éloigné où la jeune communauté, augmentant en nombre, allait être obligée de chercher un abri



R. P. Colomban M. Dreyer, Commissaire-Provincial

sous une tente plus grande. Aussi dès le printemps de 1901 on se mit à l'œuvre. Le couvent de Québec était destiné à servir d'asile aux

jeunes Religieux profès attendant dans l'étude et l'éloignement complet du monde l'heure où ils recevront l'honneur terrible du sacerdoce ; il fallait donc choisir un site calme et solitaire. On s'arrêta à un terrain situé sur le cap dominant la paroisse de St-Sauveur. Le choix fut vraiment providentiel ; rien de mieux pour un couvent d'études : l'air y est pur et le calme profond. De cet endroit la vue embrasse un magnifique horizon. A droite, l'école Normale, l'église St-Jean-Baptiste, l'île d'Orléans, le grand fleuve et toutes les paroisses semées sur sa rive gauche depuis Limoilou jusqu'à Ste-Anne de Beaupré que l'on devine dans le lointain ; devant soi Québec depuis St-Malo jusqu'à St-Roch, la rivière St-Charles avec ses replis tortueux, à la campagne, Charlesbourg, la Jeune et l'Ancienne Lorette ; à gauche quelques maisons de St-Augustin, plus près Ste-Foy dont on aperçoit le clocher à travers les branches et le feuillage ; plus près encore la villa Manrèze des RR. PP. Jésuites ; au fond les Laurentides, apparaissant comme les ombres nécessaires de ce tableau réellement magnifique.

Enfin pour un couvent qu'on voulait dédier aux Saints Stigmates de S. François d'Assise, le site était bien idéal. Le cap, fort élevé et très escarpé à cet endroit fait penser au Mont Alverne, témoin muet de la stigmatisation.

Pas une maison à cet endroit du cap, pas un arbre, seuls des buissons croissaient sur ses bords. Mais dès l'automne de 1901, on vit sortir de terre des fondations, et le 12 novembre la pierre angulaire du nouveau couvent fut bénite solennellement par Mgr l'Archevêque. Le lendemain, un manteau de neige recouvrait le pays et suspendait les travaux qui furent repris de bonne heure au printemps suivant, et dès le 7 avril 1902, l'activité régnait sur le chantier.

Le 7 septembre au soir, les Frères étudiants de Montréal arrivaient à Québec pour commencer l'année scolaire, comme de coutume, le 8 du même mois. Il ne fallait pas songer à les loger dans la petite résidence ; on dut s'installer tant bien que mal dans le nouveau couvent pas encore entièrement achevé. Le 17, en la fête des Saints Stigmates de S. François, fête pa-



Relique du sang des Stigmates de
saint François d'Assise

tronale du couvent, Mgr l'Archevêque vint en faire la bénédiction solennelle. Le soir de cette belle journée, où l'Ange de l'Eglise de Québec avait attiré les faveurs du ciel sur le nouveau monastère, eut lieu dans le jardin une procession aux flambeaux en l'honneur des Saints Stigmates. On y portait une relique précieuse et qu'on vénérait à juste titre en ce jour du 17 septembre. Cette relique du sang sorti des Stigmates de S. François a été offerte au couvent de Québec par Mgr Etienne Potron, franciscain, évêque de Jéricho. Le reliquaire en vermeil, digne de la relique, est un don du T. R. P. Léonard d'Estaires, Provincial de France. La procession du 17 septembre se renouvelle tous les mois dans l'intérieur du cloître. La clôture fut prononcée le même jour. Peu à peu le calme et la solitude succédèrent au tumulte des voix et des outils, et la communauté put enfin goûter les douceurs du silence et du recueillement. Ce ne fut pas pour longtemps. L'édifice terminé n'était qu'une partie d'un tout. Il manquait des salles communes, des cellules et l'église conventuelle. En atten-

dant, une partie du rez-de-chaussée avait été disposée en chapelle pour la récitation de l'office divin et la célébration des saints mystères.



R. P. Ange-Marie Hiral, premier Gardien du couvent des Stigmates

Un événement bien triste vint hâter la nécessité de nouvelles constructions. Du beau pays de France, un gouvernement satanique chas-

sait les Religieux. Les Frères Mineurs de la Province de France jetés comme les autres hors de leurs couvents cherchèrent ailleurs un abri plus tranquille. Le plus grand nombre vint demander au Canada la paix avec l'hospitalité, sachant qu'ils y seraient reçus à bras ouverts et qu'ils y retrouveraient une autre France, la France chrétienne d'autrefois. En conséquence on se remit à l'ouvrage et aujourd'hui le monastère forme un couvent régulier. Il compte 55 cellules, possède toutes les salles communes nécessaires et un cloître vitré qui formera un carré complet autour de la cour intérieure. l'église conventuelle manque toujours. Les travaux commenceront ce printemps et l'année 1905 ne s'achèvera pas sans voir le monastère enfin terminé. Le tout sera en pierre grise comme les autres constructions. Le monastère des Saints Stigmates est le quatrième couvent régulier bâti par les Frères Mineurs dans la cité de Champlain.

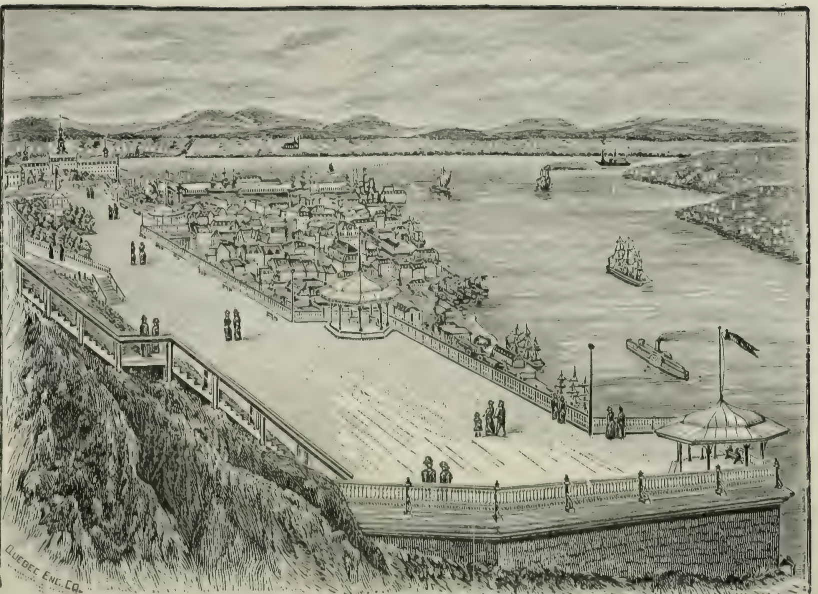
Le couvent a été érigé en Gardiennat [1] par

(1) C'est-à-dire en couvent régulier, dont le Supérieur est appelé par S. François lui-même : Gardien.

le Chapitre Provincial tenu à Paris le 22 septembre 1902, et son premier Gardien a été et est encore le R. P. Ange-Marie Hiral, l'ouvrier de la première heure dans la fondation de Québec.

Sur les côtés sud et sud-ouest du monastère, les rues des Stigmates, de l'Alverne et d'autres ont été ouvertes et des maisons s'élèvent nombreuses déjà. Le vaste champ solitaire disparaîtra bientôt, tout le cap sera couronné de constructions, et ce qui était autrefois un simple pâturage sera un des plus beaux sites habités du Village Notre-Dame.





Vue de la Terrasse, Québec

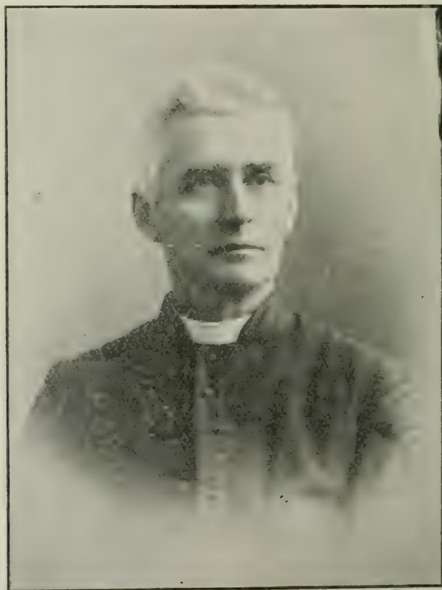
CONCLUSION

Au sujet de l'arrivée des Récollets à Québec en 1670, Leclercq a écrit cette phrase déjà citée : « Nos Pères furent reçus par Monsieur de Pétrée, Monsieur de Courcelles gouverneur, les Révérends Pères Jésuites et le grand concours des habitants avec toutes les marques de joye que l'on pouvait attendre d'un païs où nos Pères étaient désirés avec empressement [1]. » On aurait pu écrire quelque chose de semblable en 1900. Le peuple, comme autrefois, reconnaissant ses premiers mission-

---

(1) 1er *établissement de la foi,* vol. II, p. 91.

naires, les a reçus avec une satisfaction visible et leur a témoigné sa joie et sa charité. Dieu



M. l'abbé L.-H. Paquet, syndic apostolique des Frères Mineurs de Québec

sait les noms des ces âmes généreuses qui ont prêté aide et secours à ses Pauvres volontaires. Il a regardé d'un œil de complaisance la veuve

et l'ouvrier offrant leur obole ; à plus d'un il a manifesté sa satisfaction en leur accordant les faveurs qu'ils désiraient ; à tous il garde la récompense promise même au verre d'eau donné en son nom.

Bienveillant aussi a été l'accueil fait aux enfants de S. François par le clergé de Québec. La *Semaine Religieuse,* se faisant l'écho de tous, a salué « avec bonheur le retour des Fils de S. François dans cette ville de Québec dont ils ont été les premiers apôtres. Tous prêtres et fidèles les accueilleront avec joie. » [1] La reconnaissance nous fait un devoir de citer au moins le nom de celui qui a daigné accepter la charge de syndic apostolique des Frères Mineurs de cette ville, de Mr. l'abbé L.-H. Paquet, aumônier des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie.

Mais les plus précieux encouragements nous sont venus de Mgr l'Archevêque lui-même et du Vicaire Général, Mgr Marois. Mgr Bégin reçut d'abord avec une bonté toute paternelle

(1) 10 nov. 1900.

le Père chargé de la fondation. Plus tard, il daigna visiter dans leur bien humble demeure les Fils du Pauvre d'Assise. Le 17 novembre 1901, Mgr posa la première pierre du couvent des Stigmates et le 17 septembre de l'année suivante il voulut bénir lui-même les constructions. A cette occasion, sa Grandeur célébra la sainte messe dans la petite chapelle provisoire et prenant la parole, rappela à ses auditeurs, les travaux et les peines, le courage et la foi de leurs devanciers, les Récollets et les fruits de salut opérés par eux en Canada.

Plusieurs fois depuis Sa Grandeur a daigné visiter la Communauté et l'encourager par sa présence et ses paroles.

Entre temps, Mgr Marois visitait lui aussi dès le début la petite famille franciscaine. Plus tard, en 1902, ne pouvant assister à la bénédiction du couvent des Stigmates, il adressa au R. P. Gardien une lettre qui sera un bel ornement pour ces humbles pages et leur digne couronnement : « Je regrette d'être empêché d'assister à la bénédiction de votre couvent si heureusement placé sous le vocable des Saints Stigmates

de votre Séraphique Père S. François. J'y suis cependant, mon Révérend Père, par mon esprit et par mon cœur.... Comment oublier ce



Mgr Marois, vic.-gén.

que vos Pères ont fait, dès les premiers jours de cette Nouvelle-France, pour y implanter la foi et jeter dans le sein de nos premières fa-

milles canadiennes cette semence de hautes vertus qui n'ont pas cessé de fleurir et de porter des fruits parmi nous ! Vous renouez aujourd'hui cette chaîne deux fois rompue qui vous attachait à ce pays ; c'est, nous en avons la douce assurance, pour ne la voir jamais plus se briser ! Toujours vous vivrez parmi nous qui vous regardons comme des anges utélaires placés par la Providence pour veiller sur notre berceau, et ramenés aujourd'hui pour nous aider dans les difficultés qui assaillent les sociétés comme les individus aux jours de l'adolescence et de l'âge mûr. Comme nous nous sentons heureux, mon Révérend Père, à la pensée que sur les falaises de Québec s'ouvre aujourd'hui un nouveau sanctuaire de prières, d'étude, de mortification et de sainteté !.... » [1]

Le Christ qui a dit : « ce que vous faites aux plus petits des miens, c'est à moi que vous le faites », doit tenir compte du bien fait aux Fils de S. François d'Assise, comme étant ses enfants les plus petits de tous. Qu'il dai-

---

(1) *Revue du Tiers-Ordre,* Montréal, 1902, p. 388.

gne, par l'intercession de Marie Immaculée et du Stigmatisé de l'Alverne, le rendre à nos bienfaiteurs, au centuple, même dès cette terre, sans préjudice de la gloire à venir.

Qu'il daigne aussi exaucer toujours le vœu des Frères Mineurs de Québec : se dépenser sans mesure, se donner aux âmes pour les gagner et les conduire à Dieu, dans la paix et l'amour.

FIN

TABLE DES MATIERES

PAGES

Avant-propos v
CHAPITRE. I.—Québec, 1600-1615 1
" II.—Champlain et l'Evangélisation de la Nouvelle-France 9
" III.—Les Récollets 15
" IV.—L'Ordre Séraphique et les Missions 21
" V.—La Province de St-Denis.... 29
" VI.—Mission du Canada 39
" VII.—Première chapelle et premier couvent 47
" VIII.—Notre Dame des Anges ... 53
" IX.—Travaux apostoliques 61
" X.—Déception.—Retour 71
" XI.—Notre-Dame des Anges 81
" XII.—Le « Couvent du château » 89
" XIII.—Couvent de St-Antoine.... 103
" XIV.—Siège et prise de Québec... 111
" XV.—Après la cession du pays... 119
" XVI.—Les derniers jours 125
" XVII.—Retour des Frères Mineurs 133
" XVIII.—Couvent des SS. Stigmates 137
Conclusion 151